



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : Agrégation Externe

Section : Langues de France

Option : Breton

Session 2021

Rapport de jury présenté par :

Yves BERNABÉ

Président du jury

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Table des matières

Introduction	3
Données chiffrées pour l'option breton	4
Epreuves écrites d'admissibilité	6
Epreuve de composition en français.	6
Epreuve de commentaire d'un texte littéraire	8
Remarques générales.....	8
Éléments valorisés dans l'évaluation des copies	8
Éléments pouvant nourrir l'analyse.....	10
Epreuve écrite de traduction	12
Remarques générales sur l'épreuve.....	12
Thème	13
Version	16
Epreuves orales d'admission.....	21
Leçon	21
Épreuve orale d'explication linguistique.....	24
Remarques générales.....	24
Sujet.....	25
Eléments d'un corrigé	27
Bibliographie.....	29
Epreuve orale d'explication de texte littéraire	30
Format et programme de l'épreuve	30
Conseils généraux.....	30
Rappels méthodologiques concernant l'explication de texte.....	31
Sujet proposé aux candidats	32
Pistes d'analyse possibles pour le texte proposé.....	33
Annexes	36

Introduction

La session 2021 de l'agrégation externe des langues de France a concerné les options breton, créole, et occitan langue d'oc.

Cette session est marquée par le petit nombre des candidats présents aux épreuves. Pour les quatre postes offerts (1 en breton, 2 en créole, et 1 en occitan-langue d'oc), 31 candidats ont passé toutes les épreuves écrites, 10 en breton, 14 en créole et 7 en occitan-langue d'oc). Crainte de la difficulté ? Effets de la pandémie qui a pu créer une certaine démobilisation liée aux incertitudes ? Manque d'attractivité en raison du petit nombre de postes offerts ? Annonce tardive des ouvertures avec ses répercussions sur les dispositifs de formation ? Les raisons de cette situation sont certainement multiples. Or il convient de le répéter : ce concours est accessible et les jeux ouverts pour ceux qui font preuve de persévérance, d'exigence et d'énergie.

Les trois concours partagent une épreuve en commun, la composition en français. Cette épreuve apparaît depuis la création du concours comme une véritable difficulté pour les candidats, sans doute parce qu'elle est celle qui exige le plus d'ouverture d'esprit et de hauteur de vue, les candidats étant invités à faire porter leur réflexion sur l'ensemble des langues de France en faisant montre de connaissances variées et du sens de la réflexion nuancée. Cette attitude est exigeante, car elle invite provisoirement les candidats à se décentrer, à envisager la langue dont ils sont les spécialistes parmi d'autres langues avec lesquelles existe parfois une proximité très nette, et toujours des parentés de fond ne serait-ce que sur le plan sociolinguistique. La présence dans les programmes d'une abondante bibliographie sur ce point n'a pas été suffisamment mise à profit. Dans les autres épreuves écrites et orales, les candidats sont interrogés sur le domaine de leur option, ce qui ne les dispense aucunement de la recherche de la précision et de la nuance.

De fait, ce concours n'est pas, le rapport le répète depuis quatre années, une compétition des convictions personnelles et des attachements à une aire linguistique et culturelle. Il mobilise les capacités de prise de distance et de réflexion qui caractérisent un savoir assuré, et dépassent largement le domaine de la simple opinion nécessairement positive sur les aires culturelles concernées.

Malgré la crise sanitaire, les épreuves d'écrit dans les académies, et celles d'oral organisées à Paris, ont pu se dérouler dans de bonnes conditions, dans le respect de l'équité entre les candidats. La direction du lycée Auguste Rodin à Paris doit être remerciée pour son accueil dans des conditions favorables à des travaux sereins et efficaces.

Le présent rapport exprime les commentaires et les conseils des membres du jury. Il s'inscrit dans la suite des rapports précédents dont on a pu avoir cette année le sentiment qu'ils n'avaient pas suffisamment été pris en compte. Il voudrait fournir également aux futurs candidats des indications leur permettant de se préparer efficacement aux prochaines sessions, ainsi que l'assurance que le concours de l'agrégation des langues de France est accessible à ceux qui s'investissent dans une préparation exigeante. Il invite les candidats non retenus cette année à maintenir leurs efforts dans les directions ici esquissées.

Yves Bernabé, président du jury.

Données chiffrées pour l'option breton

Inscrits	Présents à toutes les épreuves écrites	Admissibles	Présents à l'oral	Nombre de postes	Admis
19	10	3	3	1	1

Si le nombre de candidats inscrits au concours a diminué par rapport à la session 2018 (il y avait alors 40 inscrits), celui des présents à l'écrit est sensiblement la même (12 en 2018), pour un nombre constant d'admissibles et de postes ouverts.

Epreuves écrites

Composition en français : 11 candidats ont rendu une copie

Note la plus élevée

Note la plus élevée	Note la plus basse	Moyenne épreuve
12	1	7,12

Nombre de notes 10 et +	Nombre de notes 8 - 9,75	Nombre de notes 6 - 7,75	Nombre de notes 0 - 5,5
4	0	2	5

Commentaire littéraire : 11 candidats ont rendu une copie, 1 copie blanche

Note la plus élevée	Note la plus basse	Moyenne épreuve
15	2	7,9

Nombre de notes 10 et +	Nombre de notes 8 - 9,75	Nombre de notes 6 - 7,75	Nombre de notes 0 - 5,5
3	3	2	2

Traduction : 10 candidats ont rendu une copie

Note la plus élevée	Note la plus basse	Moyenne épreuve
14,8	2	10,52

Nombre de notes 10 et +	Nombre de notes 8 - 9,75	Nombre de notes 6 - 7,75	Nombre de notes 0 - 5,5
7	0	1	2

Epreuves orales

Nombre d'admissibles : 3

Barre d'admissibilité : 81/140

Nombre de candidats ayant subi toutes les épreuves orales : 3

	Leçon	Explication linguistique	Explication littéraire
Note la plus élevée	13	11	17
Note la plus basse	11	8	9
Moyenne	12	9,6	11,6

On retiendra de cette session le bon niveau des candidats admissibles, qui ont préparé ces épreuves avec sérieux et manifesté de réelles qualités de réflexion et une bonne connaissance de la discipline.

Epreuves écrites d'admissibilité

Epreuve de composition en français.

Rapport établi par Patricia Heiniger-Casteret, Yan Lespoux et Lambert-Félix Prudent

L'épreuve de composition en français de l'agrégation des langues de France est particulière : il ne s'agit ni d'une épreuve de sociolinguistique à proprement parler, ni d'une épreuve d'histoire. Mais la réussite à cette épreuve nécessite un bon niveau de réflexion sur les phénomènes sociolinguistiques et historiques qui traversent les langues de France. L'épreuve se définit comme portant sur l'ensemble des langues de France, et exige finesse et hauteur de vue. Ces principes sont abondamment développés dans les rapports des sessions précédentes auxquels le jury renvoie une fois de plus les candidats, y compris les sessions au cours desquelles la langue dont ils sont spécialistes n'était pas au programme. L'épreuve est commune aux trois options ouvertes cette année pour l'agrégation externe des langues de France : breton, créole et occitan-langue d'oc. Ce qui est attendu, c'est une réflexion argumentée, nuancée, et qui montre une bonne connaissance des langues de France. Une copie ne saurait être considérée comme réussie si son propos ne concerne qu'une seule zone linguistique et culturelle. S'il est vrai que les candidats sont spécialistes d'une langue et de sa culture, l'épreuve commune invite par définition à s'engager dans une réflexion ouverte, variée, trouvant ses arguments dans l'observation des phénomènes linguistiques et culturels venus de zones très diverses.

Cette nécessaire ouverture vaut également pour ce qui concerne l'ordonnancement des idées : il est attendu que les candidats fassent preuve de nuance, parce que les réalités humaines sont complexes, c'est-à-dire composites. On est invité à se tenir éloigné des propos univoques qui transforment la copie en doctrine ou en catéchisme. Pour cela, il est nécessaire et attendu dans une épreuve d'agrégation que le candidat présente dans une introduction structurée une problématique claire, puis, dans un plan ordonné en deux ou trois parties qui permette d'y répondre.

Le sujet, précisément, s'organise à partir d'une phrase de Ferdinand de Saussure, dans laquelle le linguiste définit deux forces qui coexistent, à son avis, dans tous les groupes humains : « l'esprit de clocher » et « la force d'intercourse ». Il était nécessaire d'explicitier ces termes. Pour Saussure, l'adaptation est du côté du « clocher » et non de l'«intercourse». Les candidats qui connaissaient le linguiste et son œuvre, comme il est bienvenu pour des candidats à une agrégation de langue, pouvaient s'appuyer sur la signification des termes en contexte, et éviter les caricatures. Cependant, le jury n'attendait pas une dissertation de linguistique, ni une investigation approfondie de la théorie saussurienne : la seconde partie du sujet invite clairement les candidats à « s'appuyer » sur ces propos afin de s'interroger sur les tensions et les mises en relations induites par les mobilités qui touchent les langues de France dans les domaines littéraires, culturels, sociolinguistiques et sociaux.

Il était absolument nécessaire que les candidats accordent une place à l'étude du sujet et ne construisent pas tout leur devoir sur une impression générale tirée d'une lecture rapide et superficielle, donnant la priorité à des engagements partisans hors de propos.

Deux forces sont nettement définies par Saussure, l'une centrifuge l'autre centripète. Elles coexistent : que crée cette coexistence au sein des langues de France ? Est-elle dynamique ou menaçante ? Il s'agissait de s'interroger sur la manifestation de ces deux forces dans les langues de France en se demandant comment elles s'expriment dans les domaines variés de la vie sociale, linguistique, culturelle.

Un certain nombre de candidats n'ont pas su tirer du sujet une problématique claire, ce qui a pu les entraîner vers deux écueils particulièrement dangereux :

1. ne traiter que partiellement le sujet en axant par exemple leur propos uniquement sur la question de la diglossie, abordée de façon simpliste ;
2. ou bien, faute d'un questionnement clair, accumuler des séries d'exemples sans développer une réelle réflexion.

Or il va de soi que la préparation à l'agrégation nécessite de procéder à un certain nombre de lectures, mais les références doivent être citées à bon escient, c'est-à-dire dans le cadre d'une réflexion qui avance, et le jury attend que l'on évite le catalogue. Les candidats doivent s'interroger sur la pertinence de l'utilisation des références auxquelles ils ont recours: en quoi enrichissent-elles ou viennent-elle appuyer la réflexion personnelle engagée ?

Si la citation donnée incitait bien entendu à aborder le sujet sous l'angle de la sociolinguistique, on attendait que celui-ci ne soit pas exclusif. Il fallait aussi, bien entendu, mobiliser la linguistique, l'histoire et les arts parmi lesquels figure la littérature.

On attend par ailleurs des candidats une réelle maîtrise de la langue française. Le jury n'ignore pas que les fautes d'inattention sont presque inévitables dans des copies longues écrites dans un temps contraint. Mais il regrette que des copies accumulent les fautes d'accords et les phrases à la syntaxe approximative. On conseille donc aux candidats de s'entraîner plusieurs fois dans l'année à la rédaction longue en temps limité, et de toujours réserver un moment à une relecture attentive de leur copie avant de la rendre.

Les compositions les plus réussies sont celles qui ont d'abord su présenter une réflexion structurée et une problématique qui n'était pas nécessairement complexe mais se trouvait clairement posée. Elles se sont réellement appuyées sur la citation de Saussure sans chercher à en esquiver la complexité.

Au nombre des satisfactions du jury se trouve le fait que certains candidats ont su aller chercher des exemples précis touchant à plusieurs des langues de France. Cet effort, même s'il ne rencontre pas une réussite unanime dans toutes les options, montre que les indications que fournissent les jurys de l'agrégation des langues de France depuis 2018 commencent à être prises réellement en compte par les candidats.

Une copie recevable devait, d'une façon ou d'une autre faire ressortir ces trois questions :

1. Comment ces deux forces se manifestent-elles dans les langues de France, au-delà du seul aspect de la diglossie ? Cette affirmation de 1916 est-elle pertinente aujourd'hui et dans ce contexte particulier ?
2. Ces tensions menacent-elles l'authenticité et la pérennité des LVR ? Pourquoi ? Dans quelle mesure ?
3. Est-il possible de dépasser une vision binaire de la relation entre les forces étudiées ?

Cette épreuve est peut-être encore moins facile à aborder que les autres épreuves du concours, parce qu'elle demande que l'on s'appuie sur la maîtrise des données d'une langue de France et que l'on étende son regard sur les autres langues partageant ce statut, afin de mettre en lumière des phénomènes communs ou des différences de fond. Cela exige des candidats une réelle habitude de la distance analytique et de la comparaison de réalités différentes mais proches.

Il est important que les candidats se contraignent et s'entraînent à cet exercice pendant leur préparation. Des efforts importants sont encore à accomplir pour que les candidats abordent cette épreuve avec plus de rigueur et d'ouverture d'esprit.

Epreuve de commentaire d'un texte littéraire

Rapport établi par Nelly Blanchard et Éva Guillorel

Remarques générales

Cette épreuve consiste à analyser la valeur littéraire d'un texte. D'une manière générale, ce que l'on attend de cet exercice réunit les éléments suivants :

- un propos problématisé et organisé selon un plan clairement annoncé, une argumentation étayée et basée sur des idées, des références et des exemples précis ;
- une bonne connaissance de l'œuvre dans son contexte, c'est-à-dire de sa structure, son écriture, son contexte d'écriture, sa réception etc. ;
- la mise en lumière des enjeux du passage à étudier : à quoi sert-il dans l'économie de l'œuvre, en écho à quels autres passages éventuellement etc. ;
- une connaissance de la critique et des différentes lectures de l'œuvre ;
- une maîtrise de la langue bretonne afin d'être capable de fournir un commentaire dans une langue claire et non fautive.

Cette année, l'épreuve de commentaire portait sur le chant « *Emgann Sant Kast* », extrait du *Barzaz-Breiz* de Théodore Hersart de La Villemarqué (1815-1895). Sur les onze copies rendues, les notes sont allées de 0 (copie blanche) à 15, avec une moyenne de 7,18. Le jury a apprécié la qualité tant de forme que de fond de plusieurs copies denses, proposant une analyse convaincante servie par une maîtrise de la langue et de la méthodologie du commentaire, et agrémentées de références pertinentes montrant la culture littéraire de ces candidats. Plusieurs copies très indigentes (quelques pages seulement) ont au contraire obtenu une note très faible. De façon générale, le jury attire l'attention sur la minceur de nombreuses copies : même si la qualité de l'argumentation n'est pas jugée d'après le nombre de pages, les candidats ont eu sept heures pour rendre ce travail et on est en droit d'attendre un volume consistant ; les copies vraiment trop courtes (moins de huit pages) ne permettaient pas d'entrer en profondeur dans une analyse détaillée du texte. En outre, une bonne gestion du temps est toujours importante dans ce type d'épreuve afin de parvenir à rendre un propos complet (seule une copie, certes dense et intéressante par ailleurs, présentait un caractère inachevé), cohérent et bien rédigé.

Éléments valorisés dans l'évaluation des copies

Les points suivants ont donc été pris en considération par le jury :

- maîtrise de la langue
- maîtrise de la méthode du commentaire
- pertinence de la problématique et cohérence du plan
- richesse de l'analyse littéraire de l'extrait

- capacité à mobiliser des références littéraires et culturelles variées, dans l'espace breton voire en dehors.

Maîtrise de la langue

Sur les dix copies composées, sept offraient une lecture agréable, dans un breton cohérent et non fautif, ce qui est particulièrement remarquable. Les quelques autres copies présentaient quant à elles de nombreuses incorrections, touchant tant le niveau syntaxique (par exemple : place du verbe, absence systématique de particule verbale), que la morphophonologie ou morphologie (par exemple : mutations/*ar wech *gentañ, dre *komz, pep *werzenn, ar *pobl*, accord au féminin/**e stumm* pour *he stumm*/, préposition conjuguée/**a eneptol*), des expressions idiomatiques (par exemple : *dastumet *eus tud ar vro, tennet *digant ar Barzaz- Breiz, lakaet war *ar paper*), ou parfois l'orthographe (par exemple : *tu *control, war *well*).

Maîtrise de la méthodologie et présentation formelle

Le commentaire de texte obéit à des règles méthodologiques dont on attend une pleine maîtrise de la part des candidats. Tout d'abord, la présentation formelle doit être soignée (écriture, ratures, espacements, alinéas). La copie doit ensuite comprendre une introduction solide, comportant des éléments de contexte en lien avec le texte et l'œuvre dont il est issu ainsi qu'une présentation de l'extrait. L'introduction s'achève par une problématique convaincante assortie d'un plan cohérent permettant de développer les hypothèses soulevées. La richesse du texte permettait de formuler des problématiques allant dans plusieurs directions et le jury a été ouvert à différentes propositions, pourvu qu'elles soient solidement étayées lors de la démonstration. Le jury craignait des propositions de problématique sur la question de l'authenticité du texte, ce qui n'aurait pas permis de mettre en lumière sa valeur littéraire, mais seule une copie a proposé cette approche.

Le développement doit comporter plusieurs parties subdivisées en sous-parties et se succédant de façon fluide : la clarté visuelle et les phrases de transition doivent donc être particulièrement soignées. La plupart des copies comportaient un plan en trois parties, correspondant au schéma le plus classique du commentaire, mais un trop grand nombre d'entre elles ne proposaient pas de sous-parties. Rappelons que c'est la problématique qui guide le choix du plan, et non l'inverse : si le plan en trois parties reste souvent le plus convaincant car il évite les raisonnements trop binaires et amène plus facilement de la complexité et de la nuance dans le propos, mieux vaut un développement solide en deux ou quatre parties qu'un mauvais plan en trois parties où le candidat se sera forcé à faire une troisième partie vide de contenu pour répondre à un format attendu.

Il ne faut pas confondre le commentaire avec une dissertation : toutes les parties et sous-parties doivent s'appuyer sur l'analyse du texte, dont des extraits sont régulièrement cités tout au long du développement. À l'inverse, l'accumulation de citations sans explication précise de celles-ci conduit à de la paraphrase sans intérêt et ne correspond pas non plus à l'exercice demandé.

Enfin, la conclusion ne doit pas être négligée et limitée à une ou deux phrases rédigées dans la précipitation à la fin de l'épreuve. Il ne s'agit pas de répéter les éléments déjà donnés en introduction mais de proposer une réflexion qui va au-delà des conclusions partielles de parties en prenant de la hauteur dans l'ouverture.

Éléments pouvant nourrir l'analyse

Le texte, d'une grande richesse, pouvait être abordé de différentes manières. Certaines copies ont privilégié une analyse surtout interne fondée sur une étude narratologique fine, d'autres ont insisté sur la mise en contexte de l'extrait par rapport à d'autres chants du *Barzaz-Breiz* et plus largement sur son apport au sein de la matière littéraire de Bretagne et d'ailleurs. Le jury a accueilli avec bienveillance toutes les propositions pourvu qu'elles aient été étayées par une démonstration convaincante. C'est pourquoi il n'est pas proposé de correction-type dans ce rapport, mais les points qui paraissaient essentiels à aborder tout comme les écueils à éviter sont pointés.

Plusieurs choix dans la présentation de ce texte devaient attirer d'emblée l'attention des candidats. Tout d'abord, ce texte, introduit par l'auteur dans l'édition de 1845 du *Barzaz-Breiz*, était tiré d'une réédition récente de l'œuvre (1988 par Mouladurioù Hor Yezh) et présenté en orthographe modernisée (*peurunvan*). Le titre même de l'œuvre originelle était modifié : *Barzaz-Breiz* (si on retient le titre communément retenu, voire *Barzas-Breiz* si l'on s'en tient seulement à la première édition de l'œuvre en 1839) était ainsi écrit *Barzhaz-Breizh*. De plus, alors que l'anthologie de La Villemarqué est conçue comme une articulation entre le texte breton, sa traduction française et les commentaires en français qui accompagnent chaque chant, seul le texte breton était donné ici. Ces éléments, même s'il n'était pas obligatoire de les analyser longuement, devaient *a minima* être relevés et susciter un bref commentaire dans l'introduction, ce qui a rarement été le cas.

Le texte relatait un événement historique : la descente anglaise sur les côtes de Saint-Cast en 1758. On n'attendait pas des candidats une connaissance détaillée du contexte historique de cet épisode, et ce commentaire littéraire ne devait pas donner lieu à de longs développements en ce sens. Il était dès lors hors de propos de consacrer une partie complète dissertant sur l'histoire des relations antagonistes entre Anglais et Bretons. Pour autant, un minimum de culture historique permettait d'éviter des erreurs grossières relevées dans certaines copies, comme l'affirmation selon laquelle l'événement se déroule 1500 ans après l'union de la Bretagne à la France ou encore la datation de cet affrontement sous le règne de Louis XIV.

La présentation et l'analyse de l'extrait devaient éviter une vision caricaturale du travail de La Villemarqué ou de la circulation des chants dans la tradition orale bretonne : c'était faire un contresens complet sur le *Barzaz-Breiz* que d'affirmer que cette œuvre est la mise par écrit d'une tradition populaire pluriséculaire en omettant le complexe travail de réécriture poétique de l'auteur, qui gagnait à être replacé dans le contexte du romantisme européen. Les références à des publications pionnières comme celles de Herder en Allemagne ou à des entreprises comparables et contemporaines comme le *Kalevala* de Lönnrot en Finlande étaient bienvenues. Un autre écueil consistait à faire l'éloge du *Barzaz-Breiz* et à reprendre sans prise de distance les propos louangeurs de l'auteur sur les qualités guerrières et victorieuses du peuple breton, ce qui n'était évidemment pas l'objet de l'exercice.

Au contraire, les bonnes copies ont analysé le fantasme panceltique de La Villemarqué, qui traverse l'extrait à travers la mise en scène de la fraternisation entre Bretons et Gallois se reconnaissant à l'écoute d'un chant commun aux deux langues. Le processus de mise en abîme, introduisant un chant dans le chant, méritait d'être relevé, et l'a été par plusieurs candidats. Le texte offrait par ailleurs de nombreuses possibilités d'analyse narratologique, en jouant sur l'étude de la versification, des

figures de styles ou encore des formules et clichés poétiques pouvant être mis en parallèle avec le répertoire plus large de chansons de tradition orale. De bons développements ont été relevés sur le caractère épique du texte, la figure des héros, la description sensorielle du combat (à travers les bruits et les couleurs), sur les effets de réel, les jeux de focalisation interne et externe ou l'importance des dialogues comme outils littéraires au service de la transmission de valeurs morales, ou encore le positionnement de La Villemarqué qui se présente tout à la fois comme témoin oculaire, historiographe et poète glorifiant le destin du peuple breton.

Le jury a lu avec intérêt toutes les propositions d'analyse. Certains plans ont toutefois paru plus convaincants que d'autres. Les plans distinguant dans des parties séparées l'analyse de la versification et/ou de la langue étaient peu pertinents : les éléments narratologiques gagnaient à être mobilisés au service d'une analyse littéraire globale et non étudiés à part. Ainsi, un plan proposant une première partie sur la structure, une deuxième sur le contenu et une troisième sur les réécritures de La Villemarqué n'était pas concluant. De même, une copie réservant les deux premières parties à une analyse interne du chant pour concentrer dans une troisième partie tous les éléments de comparaison avec d'autres chants du *Barzaz-Breiz* et autres œuvres littéraires n'apparaissait pas convaincant. Une bonne copie a au contraire réussi à mobiliser ces différents registres d'analyse dans un plan thématique en évoquant d'abord les ennemis en présence, puis la description des combats et enfin la mise en scène de la victoire.

Au-delà de l'analyse interne du texte, la capacité à mobiliser des connaissances extérieures et complémentaires à l'extrait proposé a été valorisée. Le jury a ainsi apprécié les copies dans lesquelles des parallèles avec d'autres chants du *Barzaz-Breiz*, d'autres œuvres de la littérature orale et écrite en langue bretonne (voire dans d'autres langues), mais aussi des éléments culturels plus larges étaient menés à bon escient. La copie ayant obtenu la meilleure note a ainsi su faire des références précises et appropriées aux poésies de Yann-Ber Calloc'h, aux recherches sur l'oralité de Walter Ong, aux prophéties du roi Stevan, à la légende de Tristan et Yseult ou aux rituels funéraires de la proëlla à Ouessant. D'autres copies ont évoqué le théâtre de Tangi Malmanche, les travaux de Donatien Laurent sur les *gwerziou*, les commentaires de George Sand sur le *Barzaz-Breiz* ou les analyses littéraires de Gérard Genette.

Pour autant, les références à des œuvres sont contre-productives si elles sont insérées mal à propos. Dans certaines copies, le jury a eu la sensation que les candidats copiaient un discours plaqué tiré de notes de cours ou de synthèses de lecture mal reliées à l'extrait proposé : un développement détaillé sur le système de rimes internes en moyen-breton appuyé sur une citation d'Ivonet Omnes ne paraissait ainsi pas pertinent. De même, s'il était bien sûr possible de faire référence à d'autres œuvres au programme, trop de candidats ont cantonné la comparaison au seul *Dialog etre Arzur Roe d'an Bretounet ha Guynglaff*, donnant au jury l'impression que leur culture littéraire se limitait au programme étudié pour l'agrégation.

Enfin, le jury invite les futurs candidats à considérer l'épreuve de commentaire comme un espace de valorisation des multiples compétences acquises au cours de leur formation (maîtrise de la langue, maîtrise de la méthodologie du commentaire littéraire). Outre celles-ci, cette épreuve invite à mettre en valeur leur culture générale et littéraire en lien avec la matière de Bretagne, pouvant faire écho à d'autres connaissances littéraires plus larges encore.

Epreuve écrite de traduction

Rapport établi par Stefan Moal

Remarques générales sur l'épreuve

Il revient aux candidats d'équilibrer comme bon leur semble le temps imparti de six heures entre le thème et la version, chaque exercice comptant pour moitié dans la note totale de l'épreuve de traduction. Aucun dictionnaire ni aucune grammaire n'étant mis à leur disposition, ils doivent ainsi mobiliser et démontrer en toute autonomie l'ensemble de leurs capacités linguistiques et stylistiques.

Le jury évalue évidemment avant tout le respect d'une langue compréhensible, l'adéquation des registres de langue et la cohérence dans l'utilisation des variantes (géoloctes, chronolectes, sociolectes...). Il exerce sa vigilance à l'égard de la syntaxe, de la morphologie, mais aussi des néologismes et constructions inventés pour l'occasion le jour du concours. Il applique une gradation dans l'importance des erreurs constatées dans la restitution en langue cible : maladresse, approximation sémantique, calque linguistique, faux-sens, contresens, non-sens. Le sens du rythme et de la prosodie est également pris en compte, ainsi, bien entendu, qu'une bonne maîtrise des codes orthographiques du français et du breton. Il faut rappeler à cet égard que les signes diacritiques (accents, cédille et tilde) font intégralement partie de ces codes et doivent apparaître clairement et correctement sur la copie, nonobstant l'éventuelle célérité de la rédaction. Le manuscrit final de certaines copies gagnerait manifestement à être rédigé avec moins de précipitation, ce qui le rendrait plus lisible aux yeux des membres du jury et permettrait de leur part une notation mieux informée et, partant, mieux ajustée.

Il est essentiel de prendre le temps de lire le texte à traduire autant de fois que nécessaire avant de se lancer dans sa traduction. Cette lecture répétée, qui ne doit pas être considérée comme du temps perdu, doit être rigoureuse, approfondie, et permettre une compréhension globale puis un relevé minutieux et une analyse fine des enjeux lexicaux, grammaticaux, stylistiques et pragmatiques du texte à traduire. Notons que ce conseil aux candidates et aux candidats vaut également pour la relecture de leur propre copie, à laquelle il est indispensable de réserver du temps en fin d'épreuve. L'attention portée à la ponctuation est primordiale et peut éviter de graves contresens, chaque langue ayant ses propres règles en la matière. Certaines pratiques, heureusement moins fréquentes cette année, sont absolument proscrites et sévèrement sanctionnées : d'une part la proposition de plusieurs traductions pour tel mot ou telle expression – c'est au traducteur de trancher et non au jury ; d'autre part les commentaires en marge, en bas de page ou entre les lignes – il s'agit bien d'une épreuve de traduction et non de traductologie.

Parmi les dix candidates et candidats ayant composé, sept ont proposé des traductions de bonne qualité ou tout au moins honorables, cependant que trois autres demeuraient très éloignés du niveau que l'on est en droit d'attendre pour un concours d'agrégation, aussi bien en thème qu'en version. Parmi ces personnes, certaines ne sont pas parvenues à réaliser des traductions entières, l'une d'entre elles laissant ainsi jusqu'à 26 mots non traduits à la fin de sa copie de thème. Toutefois il semble bien que la gestion du temps ne soit pas seule en cause car des lacunes apparaissent tout au long de certaines de ces copies et confinent parfois à la béance. Toute omission, quelle qu'en soit la raison, est très préjudiciable quant à la

notation puisque chaque élément non traduit est compté comme une faute afin que soit préservée l'équité entre candidats. Rappelons au passage que le titre de l'œuvre d'où provient l'extrait est lui aussi à traduire.

Il va de soi que chacun des deux corrigés que l'on trouvera plus loin demeure une proposition, parmi d'autres possibles.

Thème

Observations

Le thème portait donc cette année sur un extrait des *Chouans* de Balzac, dont l'édition originale date de 1829. C'était un exercice assez difficile car le style balzacien – pour autant qu'il existe, affirmeraient certains critiques – n'est pas toujours des plus aisés à suivre, ce qui rend tout transfert linguistique d'autant plus hasardeux. Cette remarque est importante car le corrigé qui sera proposé plus loin ne prétend pas avoir trouvé de solution unique à chacune des difficultés rencontrées. Sur le fond, la matière de cet extrait relève d'un ensemble de textes sur la Bretagne et les Bretons que Fañch Morvannoù qualifiait plaisamment de « florilège colonial ». Il s'agit d'un corpus où Balzac se trouve en bonne compagnie avec plusieurs de ses contemporains et dont la veine ne semble du reste toujours pas épuisée en ce début de XXI^e siècle. L'accumulation de clichés sur les Bretons y est véritablement impressionnante, et lorsqu'on lit sous la plume de Balzac que cette population est « livrée à des préjugées », on peut être fondé à voir en l'auteur un arroseur arrosé.

« Le pays des Gars » procède d'une étrange proposition étymologique de Balzac : d'après lui, le gaulois « gâ » (gais, « arme faite d'un pieu de bois brûlé ») serait à l'origine du mot français « gars ». Cette proposition, explicitée ailleurs dans son roman, n'était cependant pas supposée être connue des candidats à l'agrégation de langues de France, option breton. Dès lors, le jury a accepté que soit conservée l'hypothèse balzacienne, ainsi « Bro ar Gars/Setu Gars ar barrez-mañ-parrez », « Gars » restant alors intraduit, ce qui n'est arrivé que dans une seule copie. Il a néanmoins admis également les traductions « paotred » et « gwazed » desquelles toute trace de cette étymologie expérimentale est absente.

Dans la mesure où la Bretagne est caractérisée, dès le début de l'extrait, comme une partie de la France, le terme « Frañs » était ici préférable à « Bro-C'hall » car davantage englobant sémantiquement, « Gall » étant traditionnellement associé (cf. les expressions « ar C'hallaoued », « ar C'hallez yaouank ») aux territoires d'outre-Couesnon, voire à la Haute-Bretagne, excluant en tout état de cause la Basse-Bretagne. « Ar *c'halianed », comme tous les noms de peuples, prend la majuscule, y compris mutée. Si l'on peut éventuellement comprendre que Balzac, au début du XIX^e siècle, ait pu confondre les peuples de langues brittoniques avec ceux de langues gaéliques, cela est beaucoup moins pardonnable pour des celtisants du début du XXI^e siècle, qui plus est agrégatifs : on a ainsi pu lire « *gael » et « *gaelek » pour « gouezelek », mais surtout « doæoù bevañ *kembraek » qui emmène le lecteur au pays de Galles.

Parmi les expressions balzaciennes ayant bien souvent donné du fil à retordre, citons « la simplicité patriarcale », qui a donné lieu à une grande diversité de

propositions : « eeunded tadel » et « tadelezh eeun », « *eunded ozac'hel » et « ozac'helezh eeun », mais aussi « beli simpl an tad » ou un « eeunded diwar an tadoù » plus hasardeux. Le cas de la « disposition pittoresque » n'était guère plus aisé à traiter, à commencer par sa compréhension, tant une telle expression semble être aujourd'hui sortie de l'usage courant. En témoigne une extrême variété de tentatives plus ou moins heureuses : « an doare kaer ma 'z eo savet ar vro-se », « lec'hiadur dic'hortoz », « stad folklorel », « tuoù heverk », « emzalc'h heverk », « neuz *heliv » « stumm *divoutin ». En ce qui concerne les deux derniers exemples, « *heliv » (« propice à la peinture » ?) est un hapax forgé dans l'urgence et *divoutin (« pas banal ») résulte d'un élargissement abusif du champ sémantique de « boutin » sur le modèle du français « banal ». En breton cependant, « boutin » n'est normalement réservé qu'aux seuls usages de « banal » dans le sens d'un usage commun, pour un chemin, un four, un moulin, etc. On retrouve cet emploi abusif dans une autre copie où figure « anv *boutin » pour « nom classique ».

Si la « récompense » s'est muée en dédommagement ou compensation (« digoll ») ainsi qu'en offrande (« prof »), personne en revanche n'a proposé « garedon » qui était ici le plus approprié, tandis que « *maout ar fealded » ne pouvait convenir puisque si « maout » (bélier) est bien métaphoriquement un trophée, son alliage avec « fealded » (fidélité) rendait l'amalgame tout à fait incompréhensible sans le texte d'origine en français. Les « antiquaires » de Balzac, ne tenaient pas boutique pour y vendre menhirs et dolmens, c'est pourquoi ni « *perc'hennerien ar stalioù traoù kozh », ni « *ar varc'hadourien traou-kozh », ni « *ar werzherien traou kozh » ne pouvaient ici faire l'affaire, et si le néologisme « *henamzerien » peut paraître a priori d'une meilleure veine, il lui manque le suffixe « -er » ou « -our » pour en faire un vrai nom d'agent. La « foi du serment » a été rendue le plus souvent maladroitement par « feiz an touiñ », « ar feiz el le », voire « feiz ar *sarmant » ou « fiziañs al *lae ». Parmi les calques du français les plus flagrants, signalons encore « *ur blasenn greñv » (place forte), « ar plas *achubet » (qu'occupe), « ul leur *dalaret » (sillonné), « a *skarzh » (exclut) et puis les hapax « ur *geodennig » (citadelle) ou « *heurechet » (hérissé) qui convoque directement le hériçon. La construction néologique spontanée peut certes s'avérer assez souple en breton, mais les composés *hengoadoù (forêts anciennes) ou *peurezvezañs (absence complète), entre autres, ne sont pas encore répertoriés. L'interprétation d'« accusés » comme relevant du reproche voire du judiciaire (« a *rebechor » ou encore « *tamallet » par trois fois) au lieu du descriptif (« accentués, soulignés, mis en relief ») a été dommageable à plusieurs candidates ou candidats.

Au tableau des approximations, barbarismes et autres faux-sens lexicaux, « *tudennoù » (personnages) n'est pas « hiniannoù » (individus) pas plus que « *froudennoù » (caprices, fantaisies, idées) n'est « froudoù » (torrents). « Ur regezenn » (une braise), contrairement à un charbon, ne peut être « skornet » (glacée) sauf dans un registre poétique. « Ar Grenn-Amzer » peut rendre « médiéval » mais est trop imprécis pour « féodal ». « Krec'hin ruz » ou « Kroc'henoù ruz » sont suffisamment attestés pour que l'on puisse se passer de la périphrase « ar *Re ruz o c'hroc'hen » ou de la composition expérimentale « *Ruzkroc'henned » pour traduire « Peaux rouges ». L'ambiguïté est trop forte dans le rendu de « logis » par « *kêrioù » qui peut certes signifier localement « maisons/fermes », mais aussi « villes » selon le contexte. « Al leur » peut certes désigner le sol d'une habitation, d'une ferme, ou l'aire devant celles-ci, mais en aucun cas le « sol » de toute une région géographique. Sans que « gouloù/gouleier » soit à proprement parler une

faute, « sklêrijenn » lui était préférable en raison de l'allusion à peine voilée aux « Lumières » du siècle précédent.

Au niveau syntaxique, une seule faute – ce qui est plutôt rassurant – est à signaler dans le périlleux maquis des multiples formes du verbe « bout/bezañ » : « ma 'z *eus chomet ar roudoù ». En revanche, on relève quelques incises impossibles en breton, telles que « e-lec'h, *en deiz a hiziv c'hoazh, m'eo chomet... » et plusieurs constructions syntaxiques aberrantes comme celle-ci : « Kelc'hiet gant gouloù *hag an *dommder vat ne dizh ket anezhi ». « *Speredoù bras bennaket » est incorrect, « bennaket » demandant le singulier donc « ur spered ». Les prépositions utilisées sont fautives dans « ken kalet *egeto », « a denn *eus » ou encore « c'hoant *d'hol labour-douar ». La préposition « ouzh » est manquante dans « dudiusoc'h da *sellet... » alors que « gant » est erroné dans « davoulc'hañ *gant an hent » puisque le verbe « boulc'hañ » n'appelle pas de préposition. Si les distinctions entre « ici » et « là » ou entre « -ci » et « -là » semblent se perdre de plus en plus en français courant, il est primordial de respecter celles qui persistent fortement en breton entre « amañ », « aze » (et « ahont ») ou entre « -mañ » et « -se » (et « -hont »). Le « là » anaphorique dont le narrateur prend de la distance ne peut donc en aucun cas être traduit par « *amañ ». « Du-se » ou « du-hont » fonctionnent mais c'est en fait « eno » qui convient le mieux. À l'inverse, « an istor-*se » ne peut convenir à un récit immédiat dans lequel les lecteurs se trouvent pour ainsi dire de plain-pied : « cette histoire » réclamait dans ce texte « an istor-mañ ».

Le genre grammatical de certains substantifs semble avoir posé problème, comme l'indique l'absence de mutation consonantique après l'article pour les féminins « ar *proviñs, ur *pennegezh, ar *puilhegezh, ar *pinvidigezh, ar *mallozh, ur *glaouenn » ou encore « er *parrez » (qui d'ailleurs n'est pas « canton » mais « paroisse »). Breizh (Bretagne) apparaît au masculin dans l'une des copies alors que le genre grammatical du pays est bien le féminin, aussi bien en breton qu'en français. Bro *Kanada, au-delà de l'absence fautive de mutation K/G, indique aussi une systématisation de « bro », redondance tout à fait dispensable dans la plupart des noms de pays exprimés en breton. D'autres erreurs de mutations consonantiques sont à signaler – *Bep tiegezh, ur gêr-*kloz, o *zañjerioù –, certaines d'entre elles étant réellement problématiques pour un concours de ce niveau : au-delà de la simple erreur de mutation, « *ho puhez » au lieu d'« o buhez » dénote une confusion entre les personnes grammaticales du pronom possessif.

Un candidat en particulier, semble avoir une maîtrise encore beaucoup trop approximative de la langue bretonne pour affronter la difficulté du concours de l'agrégation, tant les confusions grossières pullulent dans sa copie : par exemple « ur boblañs *tachet da bleustriñ » (tachet ?) ; « un tamm *glac'har skornet » (glaou) ; « roudoù *doñv » (don) ; « al *lak a-bezh » où l'arglais « lack » semble bien affleurer pour traduire « manque ». Autant d'erreurs qui entraînent à chaque fois un non-sens ou tout au moins un contresens, la même copie proposant par ailleurs « *ar C'hreisteiz » (« le midi », donc « méridionale ») pour « septentrionale ».

Correction proposée

Breizh, eus tout ar Frañs, eo ar vro m'eo deus lezet gizioù ar C'halianed ar muiañ a roudoù. Ar rannoù eus ar broviñs-se m'eo chomet, hiziv an deiz c'hoazh, buhez

c'houez ha spered brizhkredennus hon hendadoù garv koulz lavaret anat, a reer anezho bro ar Baotred. Pa vez en ur c'hanton un niver a C'houezidi heñvel ouzh an hini zo bet en Arvest-mañ, tud ar c'hontre a lavar : Paotred ar barrez-mañ-parrez ; hag an anv klasel-se zo evel garedon d'ar fealded ma strivont da viret hengounioù al lavar hag ar gizioù gouezelek ; sede ma vir o buhez relegoù heverk eus kreañsoù ha pleustroù brizhkredennus an amzer gozh. Eno e vez doujet c'hoazh da gustumoù ar feodalc'helezh. Eno, an hendraourien a adkav en o sav momunantoù an Drouized. Eno, ijin ar sevenadur modern zo spontet gant mont e-barzh koadegoù kentidik divent. Ur c'harventez digredus, ur bennegezh rust, met ivez un derc'hel d'e c'her ; an diouer da vat eus hon lezennoù, eus hon boazioù, eus hon gwiskamantoù, eus hon moneiz nevez, eus hon lavar, met ivez an ozhac'hveliezh diardoù ha vertuzioù harozel zo a-unan evit lakaat tud ar maezioù-se da gaout kengejadurioù spered paouroc'h eget re Mohikaned ha Krec'hin ruz Amerika an hanternoz, ken bras, ken gwidreüs, ken kalet hag int avat. Al lec'h m'emañ Breizh e-kreiz Europa he lak da vezañ iskisoc'h da welet eget n'eo ar C'hanada. Gronnet gant ur sklêrijenn n'he zizh ket gant he zomder madelezhus, ar vro-se zo heñvel ouzh ur c'hlaouenn skornet hag a chomfe teñval ha du en un oaled skedus. Ar strivoù klasket ober gant un nebeud speredoù meur evit gounit al lodenn gaer-se eus ar Frañs, ken pinvidik gant he zeñzorioù divrud, d'ar vuhez sokial ha d'ar berzh-mat, kement tra, betek taolioù-esa ar gouarnamant, a varv e-kreiz ur boblañs diflach gouestlet da ober gant ur standur bet a-viskoazh. Kompren a-walc'h a reer ar gwalleur-se abalamour da natur an douar ervennet c'hoazh gant kaniennoù, froudoù, lennoù ha geunioù ; iriset gant girzhier, doareoù kreñvlec'hioù douar a ra eus kement park ur wikadell ; hentoù ha kanolioù o tioueriñ ; hag ivez, abalamour da spered ur boblañs diouizieq, roet da rakvarnioù ma vo spisaet an dañjerioù anezho gant munudoù an istor-mañ, ur boblañs na fell ket dezhi eus hon labour-douar modern. Aozadur livus ar vro-mañ, brizhkredennoù hec'h annezidi a lak dispell war an tolpañ tud ha war ar madelezhioù degaset gant ar c'heñveriañ, gant an eskemm mennozhioù. Eno, tamm kêriadenn. Ar savadurioù bresk a reer lojeiz anezho a zo a-strew dre ar c'hontre. Kement tiegezh a vev eno evel en ur gouelec'h.

BALZAC Honoré de, 1972 [1829]. *Ar Chouanted*. Pariz, Gallimard, dastumadeg Folio, p. 39-40.

Version

Observations

Le texte choisi pour la session 2021 était un extrait du roman d'apprentissage quelque peu autobiographique de l'auteur trégorrois Fañch Al Lae, *Bilzig*, publié originellement sous la forme d'un feuilleton dans dix numéros de la revue *Buhez Breiz* au cours de l'année 1924, puis en un volume chez Le Goaziou à Quimper en 1925. Ce classique de la littérature bretonne du XXe siècle a fait l'objet d'une réédition chez Emgleo Breiz à Brest en 1963, puis à nouveau chez Skol Vreizh à Morlaix en 2003 en édition bilingue breton-français. Le passage se caractérise à la fois par son aspect descriptif – le portrait (plutôt excessif, presque hugolien) d'une

pieuvre par un narrateur s'adressant directement au lecteur – et par des scènes d'action en mer à bord d'un bateau de pêche, entrecoupées de parties dialoguées entre les marins-pêcheurs de l'équipage. C'est l'édition de 1925 qui a servi de référence pour ce sujet de version, dans lequel il est malencontreusement resté une coquille : « *tro » à la place de « tre ». Cette dernière n'altérerait pas fondamentalement le sens général du texte, mais le jury a préféré neutraliser purement et simplement le segment entier afin de ne léser personne.

Le passage présente évidemment un lexique précis dans le champ sémantique de la mer, qui devient même assez technique dès lors qu'il concerne les termes de navigation. Pour un concours de ce niveau, il s'agit là de champs lexicaux qui doivent être acquis, d'autant plus que les outils généraux ou spécialisés – en ligne ou sur papier imprimé – ne manquent pas en breton dans ces domaines. Les faux-sens ou contresens n'ont d'ailleurs pas été si nombreux : signalons tout de même « *écoutille » ou « voile de *rivière » pour « voïè d'étai », « *pont » ou « *ancre » pour « filet/ chaluot », « *haubans » pour « pont/tilac ». Pour « morgazenn », les candidats ont proposé dans l'ensemble soit « poulpe » soit « pieuvre », tous deux corrects, à condition de respecter fidèlement ensuite le genre masculin ou féminin du substantif choisi, ce qui n'a pas toujours été le cas. Une seule copie a opté pour « *seiche », autre mollusque céphalopode qui ne possède toutefois pas la même faculté de ramper ou de grimper. L'expression « alors vous connaissez *un poulpe », relevée dans plusieurs copies, est pour le moins maladroite car elle donne l'impression d'un lien relationnel avec l'animal.

Les parties du corps de la pieuvre ont fait l'objet de plusieurs erreurs : par exemple « *attaches » ou « *écailles » pour « ventouses », « *matrice » pour « pupille ». Il est plus déconcertant de constater que le vocabulaire courant du corps humain n'est pas connu de certains agrégatifs : d'une part « kof-gar » a été rendu par « *genou » au lieu de « mollet » ; d'autre part on lit « *vos corps *désosés » pour « o c'horfoù diaskorn » dans une copie qui comporte également un surprenant « clair comme de *l'os », ce qui laisse à penser que « skorn » (glacé) et « askorn » (os) sont un seul et même mot pour l'auteur de cette traduction. Une relative homophonie semble avoir servi parfois de bouée de sauvetage pour éviter l'omission : en témoignent « *blanches » (gwenn) pour « gwevn », « *rampantes » pour « ramplus », « *nerveux » pour « nerzus » – ce dernier dans quatre copies sur dix. La plus déroutante de ces approximations homophoniques reste de loin le contresens « *dégoût », pour « digoue », cependant que dans la même copie l'origine romane assez transparente du mot « douetañs » (doute) n'a pas été décelée puisqu'il a été traduit par le contresens « *pitié ».

Si l'orthographe française est globalement correcte, on signalera toutefois quelques « s » superflus : « au *fonds » (deux copies), « vōre *pieds » et « à *l'abris ». Un « l » en trop à *blistre (bistre de la cheminée) ainsi qu'un « r » faisant défaut à « *débarassés » (dans quatre copies) s'avèrent tout de même moins scabreux qu'un « t » manquant à « bitte d'amarrage » (dans deux copies). Si le circonflexe rend peut-être « *bâteau » plus appétissant (quatre occurrences dans la même copie), on peine à comprendre pourquoi « tentacule » se retrouve sous la même plume tantôt au masculin (son genre correct) tantôt au féminin, et pourquoi une même traduction fait perdre à deux reprises son « t » final à « *matelos » quelques lignes après avoir orthographié « matelots » correctement. Gageons que ces fautes d'inattention auraient été éliminées au moyen d'une ultime relecture attentive.

Il suffisait de se rappeler que le bateau et son équipage étaient déjà en mer depuis le début du passage pour éviter que « bec'h war ar vag » ne donne « et on *pousse le *bateau » ou « *au bateau ! ». Quant à « ar vag a-benn en ôd ! », sa traduction par « le navire *à la côte » est de bien mauvais augure car en français maritime de Bretagne, lorsqu'un navire est « allé à la côte », c'est qu'il s'est échoué, voire abîmé sur les rochers. Bien que les pieuvres soient pourvues d'un bec, « kroget o deus ennoc'h » ne pouvait réellement être rendu par « vous ont-elles *mordues » – sans parler de la faute d'accord – ni par « *emparé de vous ». La traduction « *commencé à l'intérieur de vous » est encore plus problématique car ce non-sens digne d'une scène du film Alien donne l'impression que le candidat connaît l'usage figuré « commencer » du verbe « krogñ » – très prisé dans la pratique non traditionnelle du breton par souci d'éviter « komañs » – mais sans doute pas son sens premier « saisir, prendre, crocher dans..., mordre ». Soupçon renforcé par la traduction dans la même copie de « meret » en « *géré », un autre contresens qui démontre là aussi que l'acception première du verbe « merañ » – « malaxer, manier, manipuler » – s'est retrouvée court-circuitée par son sens figuré « administrer, gérer », plus récent.

Certains items sont seulement impropres ou incongrus, comme l'accumulation « chat malade enragé » ou encore la réitération d'« une fois » donnant à certaines copies un petit air d'outre-Escaut stéréotypique. « Stokadenn » n'exprime pas ici un « *choc » mais simplement le contact, le toucher. Si « n'oc'h ket, n'an neus den kap... » fonctionne en breton, ce n'est pas le cas des traductions « *vous n'êtes pas, personne n'est... » ou « *vous n'êtes, il n'y a nul homme capable » : il fallait donc trouver une autre formulation qui soit proche mais idiomatique en français. De même, « *nous n'irons pas ! » est un bretonnisme flagrant, là où « non ! » suffit. Certaines erreurs concernent le choix du temps grammatical pour conjuguer tel ou tel verbe : dans le cas de « personne ne *supporta », l'irruption du passé simple est inappropriée en français ; quant au segment que quelqu'un a traduit par « elles nous *mangeraient vivants », il démontre plutôt une méconnaissance de la terminaison du futur en « – f... », typiquement trégorroise, visiblement interprétée comme un conditionnel lui aussi en « – f... » dans une grande partie du domaine brittonique.

Concluons par une difficulté récurrente, celle de la traduction des toponymes bretons. Selon la règle tacite, ils ne se traduisent que s'il existe un équivalent français en usage effectif, ce qui reste assez rare parmi les microtoponymes terrestres mais peut arriver plus fréquemment dans le cas des toponymes nautiques. Bernard Cabon, traducteur de l'édition bilingue de Skol Vreizh, est lui-même originaire du Trégor « finistérien ». On peut donc lui faire confiance à cet égard, or il n'a traduit ni « Santez-Rosa » ni « ar C'hadorou », se contentant pour ce dernier de rétablir le « K » non muté et de standardiser la désinence du pluriel : « les Kadorioù ». Le jury a cependant toléré les traductions françaises, avec des nuances : les prépositions « à » et « sous » localisent beaucoup plus correctement une embarcation à flot ou échouée sur le sable que ne le fait l'expression « *dans l'abri des Chaises ». De même, le jury a accepté que le nom du Gwennili soit traduit (« L'Hirondelle ») mais aussi qu'il reste intraduit, car c'est un fait bien connu qu'en Bretagne, nombreux sont les bateaux de pêche à porter un nom breton.

Correction proposée

- Elles nous attaquent en masse !
- Peu importe ! dit Saig, le bateau n'est pas encore plein.

Le jour se levait : on les voyait maintenant comme une fourmilière dans le chalut remonté à la surface de l'eau. Et les pieuvres de nager, de grimper, de grimper, et les marins, le couteau à la main, tranchaient, tranchaient. Pour une de tranchée, cent grimpaient, montaient dans le bateau.

- Elles vont nous dévorer vivants !

Avez-vous jamais enduré, vous aussi, leurs tentacules souples et gluants comme de la peau d'anguille, qui étendent leurs ventouses froides sur votre pied ou votre mollet ? Avez-vous vu une pieuvre dans son trou, dans une mare, prendre le soleil, oui, prendre le soleil ?... Elle vous regarde sans peur. Mettez votre pied dans l'eau : doucement l'extrémité d'un tentacule, comme un serpent, s'enroule autour de votre pied. Ni vous, ni personne ne peut... Personne n'a jamais supporté, sans frémir, un tel contact... Regardez-la, comme son œil glauque est vif, sa pupille entrouverte, limpide comme la glace, cruel comme celui d'un chat malade de la rage, comme celui d'une vipère, qui attend sa proie. Avez-vous jamais palpé de vos mains leur corps sans ossature, flasque et souple, si puissant ? Vous ont-elles mordu de leur bec noir, dur comme l'acier, effilé comme un rasoir ? Avez-vous été souillé de leur encre aussi noire que de la suie de cheminée ?

Eh bien alors vous connaissez la pieuvre, alors vous pouvez comprendre dans quelle situation terrible se trouvaient les marins du Gwennili. Il n'y a rien de pire.

- Un tour mort et deux demi-clés du grelin sur le taquet ou bien sur la bitte, et on y va ! ordonna Saig... Hissez la grand-voile et la trinquette.
- Elles vont nous envoyer par le fond !
- Non ! Hissez les voiles en vitesse. Cap sur la côte !... Il reste deux heures de tour¹ ; il n'y a pas de houle. Sous la falaise de Santez-Rosa, à l'abri des Kadorou, ce sera parfait pour nous débarrasser de cette saleté.

Et les pieuvres grimpaient, montaient à bord du bateau, sur le tillac, sur les voiles ; elles montent le long du mât, elles s'accrochent aux hommes, elles maculent leurs vêtements. Et comment s'en défendre ?... Si le bateau avait été loin du port ou de la côte, il ne fait aucun doute qu'elles auraient dévoré les marins.

Peu après, le Gwennili était sur le sable. Et allons-y ! C'est avec peine et rage que le bateau et le filet ont été débarrassés des pieuvres. Quant aux marins, malgré leur angoisse et leur fatigue, quelle joie ce fut pour eux.

¹ En fait, *tre* et non *tro*, donc : « il nous reste deux heures avant la marée basse ».

AL LAE, Fañch, 1925. *Bilzig*. (première édition). Quimper, Le Goaziou, libraire, p. 111-113.

Leçon

Rapport établi par Eva Guillorel et Ronan le Coadic

Les candidats disposent de cinq heures pour préparer une leçon de trente minutes, suivie de quinze minutes d'entretien. L'ensemble de l'épreuve se déroule en langue bretonne. Le temps de préparation long et le coefficient 4 montrent l'importance accordée à cette épreuve. La capacité de réflexion et de problématisation autour d'un sujet donné, la cohérence et l'articulation du propos, la fluidité et la richesse de la langue sont des critères essentiels retenus pour l'évaluation. Les qualités pédagogiques, la clarté de la démonstration, le soin apporté aux transitions et les capacités de synthèse, notamment dans l'introduction et la conclusion, doivent être particulièrement soignés : cela se traduit dans l'élocution mais aussi dans la gestuelle et l'utilisation possible du tableau. Enfin, la maîtrise de la langue dans tous ses aspects (prononciation, syntaxe, lexique) et l'aisance dans l'expression orale sont observées de très près par le jury et comptent pour une part importante dans l'évaluation de l'épreuve : l'agrégation est un concours d'enseignement et la langue employée par les agrégés de breton se doit d'être exemplaire.

Deux questions étaient inscrites au programme, l'une en littérature (« Le roman d'investigation en langue bretonne au XXI^e siècle ») et l'autre en civilisation (« Les mouvements sociaux en Bretagne, des années 1960 au début des années 1980 »). Dans un souci d'équité, les trois candidats ont été interrogés sur un même sujet : *1972 e Breizh* (« 1972 en Bretagne »). Cet intitulé devait être replacé et analysé dans le cadre de la question au programme, relative aux mouvements sociaux – une notion qui devait être définie en introduction.

Sujed : 1972 e Breizh

Teuliad testennoù ha skeudennoù

Diwallit mat : ur gentel eo ho peus da sevel, n'eo ket un displegadenn testennoù. An teulioù dastumet amañ n'int nemet un harp, a c'hellit implij pe chom hep implij ; hag an dastumad n'eo ket peurglok.

- 1- « L'offensive ouvrière en Bretagne », Taupe rouge (pajenn gentañ ar gazetenn), 18 a viz Du 1972.
- 2- « Prolétaires et Bretons : doublement exploités ! », Gwirionez. Vérité-Bretagne (pajenn gentañ ar gazetenn), 5 a viz Mae 1972.
- 3- Paol Keineg, Le printemps des Bonnets Rouges, Paris, Pierre-Jean Oswald, 1972, p. 56-57 (tamm).

- 4- Micherour ar Joint français ha CRS e Sant-Brieg, luc'hskeudenn embannet war bajenn gentañ La Cause du peuple, 15 a viz Ebrel 1972.
- 5- Manifestadeg evit sikour labourerien ar Joint Français, Roazhon, Mae 1972.
- 6- Harzh-labour al laezh, Ploueskad, Mae 1972.
- 7- Manifeste 1972, Strollad ar Vro (pajenn gentañ ur manifesto politikel).
- 8- FLB 72. Procès de la Bretagne, Saint-Brieuc, Kelenn, 1973 (pajenn gentañ al levr).
- 9- Rakger diwar-benn krouidigezh Dastum e 1972, embannet e Cahier de musique traditionnelle, niv. 1, Dastum, 1973.
- 10- Sonadeg Alan Stivell en Olympia, Pariz, 28 a viz C'hwevrer 1972. 11- Manifeste des chanteurs bretons, Plessala, 12 a viz Du 1972.
- 12- Yann-Ber Piriou, « E-giz rakskrid » embannet e-penn kentañ dastumad barzhonegoù Erwan Evenou 'Benn goulou deiz, Brest, Presses populaires de la Bretagne, 1972, p. 5-6.
- 13- Tudi Kernalegenn, Drapeaux rouges et gwenn-ha-du. L'extrême-gauche et la Bretagne dans les années soixante-dix, Memor DEA war ar skiantoù politikel, Institut d'Études politiques de Rennes, 2002, p. 63.

[Le sujet complet, avec ses documents d'accompagnement, figure en annexe, en fin du présent rapport.]

Rappelons que les candidats n'ont pas accès, au cours de la préparation, à des ressources extérieures. Ils sont, en revanche, aiguillés dans leur travail par un dossier documentaire qui a pour but de les inciter à envisager le sujet dans une conception large. Le dossier proposé, composé de treize documents, comprenait des textes (en français et en breton) et des images abordant des enjeux politiques, sociaux, économiques, linguistiques et culturels évoquant le sujet : extraits de journaux et tracts de différentes sensibilités politiques et syndicales, photographies prises lors de mouvements sociaux, manifestes en lien avec la défense de la langue et de la culture bretonnes, extrait d'œuvres littéraires... Un texte bilingue sur le thème « Prolétaires et Bretons : doublement exploités ! » côtoyait ainsi, entre autres, un extrait du *Printemps des Bonnets Rouges* de Paul Keineg, des photographies relatives à la mobilisation du Joint Français à Saint-Brieuc et de la « grève du lait » à Plouescat, le texte fondateur de l'association Dastum, une photographie du concert d'Alan Stivell à l'Olympia ou encore une préface de Yann-Ber Piriou sur le rôle social des écrivains en langue bretonne. Tous les documents étaient contemporains de l'année 1972 sauf le dernier, plus réflexif et écrit en 2002, tiré des travaux de recherche de Tudi Kernalegenn sur la politique en Bretagne dans les années 1970.

Lors de cette épreuve, le dossier est pensé comme un appui illustratif et l'usage des documents n'est ni obligatoire ni exhaustif. Le jury s'attend toutefois à ce que les candidats en prennent connaissance et mentionnent certains (ou l'ensemble) des documents au cours de leur leçon. Il a apprécié de voir des candidats tirer habilement profit de ce dossier mais regrette que d'autres l'aient à peine mentionné,

donnant le sentiment qu'ils n'avaient pas pris le temps de le regarder précisément au cours de la préparation. Dans tous les cas, le moment de l'entretien a été l'occasion d'interroger les candidats sur certains documents proposés, même si les questions n'ont bien sûr pas été centrées uniquement sur cet aspect. Il faut cependant insister sur le fait que la leçon ne doit en aucun cas se transformer en commentaire de texte : elle doit dépasser l'étude de documents pour proposer une réflexion générale et argumentée, répondant à la problématique énoncée en introduction et structurée en différentes parties qui font progresser l'analyse jusqu'à sa conclusion. Des références à d'autres exemples, tout comme la mention de travaux de recherche et théories sur les mouvements sociaux issus de disciplines variées (sociologie, histoire, littérature...), étaient donc attendues.

Lors de leur présentation, les candidats sont invités à porter un soin particulier à la problématique et à l'argumentation. Pour le sujet proposé, il était souhaitable de replacer la Bretagne dans un contexte chronologique et géographique plus large : les trente glorieuses finissantes, l'après-décolonisation, l'*ethnic revival* (selon l'expression d'Anthony Smith) et les mouvements de contestation qui se sont développés après mai 1968 : anti-autoritarisme, anti-nationalisme, contre-culture, féminisme, écologie... Il convenait également de situer l'année 1972 dans un contexte breton de modernisation brutale, d'industrialisation rapide de la région puis de crise du « modèle industriel » breton, de « réduction agricole », de forte croissance urbaine, de chute progressive de la pratique religieuse et d'effondrement de la transmission du breton.

Se posait alors la question de la spécificité de cette année 1972 au sein d'une dynamique temporelle longue et par rapport aux mouvements sociaux caractérisant d'autres espaces. Pour autant, les candidats ne devaient pas diluer leur propos dans des considérations générales traitant indifféremment de tous les mouvements sociaux en Bretagne et devaient bien mettre l'accent sur l'année 1972 : en quoi cette année est-elle le théâtre de formes régionalisées de revendications qui dépassent largement le cas breton tout en développant dans cet espace des spécificités qui la distinguent d'autres mouvements sociaux à l'échelle française et internationale ?

On attendait, bien sûr, des candidats qu'ils évoquent la simultanéité de luttes ouvrières, de contestations agricoles, et d'un essor du mouvement breton (culturel, politique et clandestin). On attendait surtout qu'ils soulignent les jonctions qui ont pu s'opérer entre ouvriers et paysans, entre conflits sociaux et mouvement breton et, en certaines circonstances, entre les contestataires et de larges fractions de la population bretonne ; et qu'ils analysent la signification et la portée de ces jonctions. Enfin, on attendait des candidats qu'ils distinguent, au sein des caractéristiques de l'année 1972, ce qui relevait d'une exceptionnalité éphémère et ce qui, au contraire, pouvait être perçu comme annonciateur de mutations en devenir et faire de 1972 une année charnière. Le tout de façon problématisée, structurée et pédagogique, dans une langue irréprochable.

Épreuve orale d'explication linguistique.

Rapport établi par **Mélanie Jouitteau**

Remarques générales

Cette épreuve suppose la maîtrise par les candidats des outils de base de l'analyse grammaticale. Un candidat qui soupçonne quelques lacunes peut en cours de préparation se saisir d'une grammaire française pour s'assurer une maîtrise confortable des notions utilisées. On doit en outre maîtriser les généralisations grammaticales de description de la langue en phonologie, morphologie, syntaxe et discours. Il est apprécié que le candidat soit capable d'articuler ces savoirs avec l'histoire de la langue, la variation dialectale éventuelle, et avec d'autres langues dans une perspective comparative. Les pratiques d'enseignement s'adressent de fait à des destinataires multilingues, et c'est en linguistique une richesse dont le candidat peut tirer parti. Les outils des linguistiques théoriques et formelles seront vivement appréciés, quelle que soit l'école théorique, dans la mesure exacte où leur utilisation est pertinente et maîtrisée.

Il est nécessaire de brièvement caractériser le texte donné par ses caractéristiques linguistiques, puis d'analyser les phénomènes indiqués dans le libellé. Les candidats doivent procéder à un classement précis des occurrences relevées, et en faire un commentaire organisé. L'exercice demande d'être concis et de respecter scrupuleusement le sujet donné en 'élargissant au besoin. On gagne à ne pas saturer le temps de présentation par des faits non pertinents au regard de la question posée : c'est elle qui est la boussole de l'épreuve.

Il faut être précis, et faire attention à ne pas confondre les niveaux d'analyse. Ainsi, la graphie n'est pas la prononciation. Le sujet d'un verbe n'est pas le référent de ce groupe nominal. Un dialecte ne « devient » pas un autre dialecte en synchronie, etc.

Cette épreuve orale en français permet de mettre en valeur les capacités d'analyse, de synthèse et d'argumentation. Le jury attend une attitude scientifique, ce qui se définit par une méthodologie. Il faut montrer que l'on sait relever des données pertinentes dans un texte et les organiser de manière à présenter des hypothèses sur le fonctionnement de la langue. Et que l'on sait également argumenter scientifiquement pour soutenir ces hypothèses. Toute généralisation linguistique fait des prédictions. Ces prédictions sont-elles vérifiables ? Comment ? Quel test pourrait-on appliquer pour falsifier une hypothèse ? Si la réponse ne se trouve pas dans le texte fourni, comment peut-on la chercher ?

Tous nos savoirs scientifiques trouvent un jour leurs limites, et notre attitude scientifique se mesure à la façon dont nous abordons cette limite pour en faire un débat sain, non idéologique, concerné des faits. Le candidat, comme citoyen, a droit à toutes sortes de croyances sur les langues, mais une analyse linguistique ne peut les contenir. Il convient d'éviter rigoureusement le recours à des arguments d'autorité qui convoqueraient la conviction intime d'un auteur prestigieux, l'Esprit de la Langue,

ou l'Esprit du locuteur. L'épreuve consiste à montrer que l'on est capable d'aborder les problématiques linguistiques en considérant les faits observés et observables, avec une certaine agilité critique.

Sujet

Les trois candidats admissibles ont été interrogés sur le même texte présenté ici. Le sujet prenait la forme suivante :

Voici deux traductions dans des dialectes (ou sous-dialectes) bretons différents de *la Parole de l'enfant Prodigue*, provenant de l'Évangile selon saint Luc, xv : 11-32, à partir de la Bible en breton de Le Gonidec, revue par Troude et Milin. Saint-Brieuc, Prud'homme, 1868, t. ii, p. 458. Elles sont toutes deux parues dans Loth, J. 1890. *Chrestomathie bretonne (armoricain, gallois, cornique)*, Émile Bouillon, Paris, p. 365-366 & 377-379.

Nous vous les mettons en regard pour comparaison.

<p>Transcription en dialecte de Léon par M. Diquélou, de Landerneau.</p>	<p>À Groix, traduction par M. Stéphan, revue par M. Guyonvarc'h et communiquée à J. Loth par M. l'abbé Buléon.</p>
<p>11. Eun dén en dwa daou vâb.</p> <p>12. Hag ar iawānka anézo a lavaras d'é dād : va zād, rô d'in al lôden zanvez a zigwéz d'in, hag én a rannaz é zanvez etrézont.</p> <p>13. Hag eunn nébeûd dervéziou goudé, ar mâb iawānka, goudé béa dastumet kémēnd en dwa, en em lakéaz en hént évid mond étrézég eur vrô bèll-meurbéd, hag éno é zispignas é zanvez ô véva en dizurz.</p> <p>14. Ha pa 'n dwa dispignet kémēnd en dwa, é c'hwavézaz eun naounégèz vrâz e 'r vrô-zé, ag é kwézaz én ézom.</p> <p>15. Mond a réaz kuit éta ag en em lakaad a réaz é comānnad gand eun dén eûz ar vrô, hag éman a gasaz anéañ én eun ti d 'ézāñ war ar méaz, évit diwal ar môc'h.</p> <p>16. C'hwantéed en divijé leunia é gôf gand ar c'hlosou a zébré ar môc'h, ha dén na rôé d'ézāñ.</p> <p>17. Hôgen ô véza distrôed enn-āñ é</p>	<p>11. Oun daén en dwai dèw vâb.</p> <p>12. Hag er youāñkân e laras d'é dād : me zād, greit t'eiñ e lod dānné e za d'eiñ.</p> <p>Ha yōñ e lodas é zānné get-ai.</p> <p>13. Hag e béar e zéyèw goudé, er mâb youāñkân, ged er péç'h en dwai daštumet tehōñ, e hum lak én héānt hui 'mont d'our vrô péal-péal. Hag énōñ yōñ e zispignas é zānné é faéwign é'r bayardieac'h.</p> <p>14. Ha bén m'en dwai dispignet er péç'h en dwai, é tas our gerteri vras é'r vrô-sé, hag é tas tehōñ en dout diānnès.</p> <p>15. Yōñ e yas enta, hag um lakas é gôpr ged oun daén zo e 'r vro, hag ennan er hassas d 'oun ti dehōñ ar er maèzèw de warn er mouc'h.</p> <p>16. Ivoul en dwai de gargign é gôv get er restašèw e zéabé er mouc'h ha daén ne ré dehōñ.</p> <p>17. Mès pe zas tehōñ dištregn</p>

hunan, é lavaraz : **nag a vévèlien** a zô é ti va zâd hag **o deûz** bara a leis, ha mé a varv amañ gand ann naoun ?

18. Sével a rinn, ag éz inn étrézé va zâd, ag é livirinn d'ézãñ : va zâd, péc'héd em eûz a éneb ann éñv ag en **da** énep ;

[...]

22. Hogen an tâd a lavaraz d'é vévèlien : digasit buan é zaé genta, ha gwiskit i d'ézãñ ha lakit eur walen ouc'h é vîz a boutou en é dreid.

23. Digasid ivé al leué lard a lazit **anéan** ; débromp a gréomb bombans.

24. Rag ar mâb mñ d'in **a ioa** marô a setu hñ deud da véô ; kolled é **wa** ha sétu hñ kavet. Hag **en em** lakaad a réjond d'ober bombans.

25. Hogen é vap éna **a ioa** é'r park ; ha pa zistrôaz a pa dostaaz ouc'h an ti, é klévaz ar c'hñ ag ar c'horol.

26. Hag e c'havaz unan eûz ar mévèlien ag é c'houlennaz pétra é **wa** kément se.

27. Hag émñ a lavaraz d'ézan : **da** vreûr **a zô** deûet ha **da** dâd **en deûz** lazed al leué lard, abalamour ma 'z **èò** distrôet.

28. War gément-sé é savaz drouc éññ, ha na fellé kéd d'ézãñ mond ébarz. Hogen é dâd ô **véza** éed é'r méaz, **en ém** lakéaz d'é bédi.

29. Hag emñ a respountaz ag a lavaraz d'é dâd : « Sétu meur a vloaz **zô** abawé **moun** dindàn **da** c'hourc'hémennou, ha biskwaz n'**oun** tréménet dreist hini anézo ; ha biskwaz na **t'eûz** rôed eur c'havrik d'in évid ober banvez gand va mignôned.

30. Hogen kerkent a m'éo deûed ar mâh mñ **d'id** péhini **en deûz** débret é zanvez gant gisti a **t'eûz** lazed évitñ al leué lard.

31. Hag an tâd a lavaraz d'ézãñ : va

doc'htõñ yõñ mém, yõñ e laras : ha **nag e vevelli** zo é ti me zâd hag **en dès** bara ou gwalh, ha mé e varw eman get en nñ.

18. Sewéal e hrign, ha me yei dad me zâd, ha me larô dehõñ : péhet **em bés** éneb t'en nénw hag éneb **toc'h** ; n'**en dõn** ket mu dign de vout galhuet **ou** mâb.

[...]

22. Mès en tâd e laras d'é vévelli : casset fonus é zai kétñ ha guisket **i** dehõñ, ha laket our bézèw ar é véz, hag our bwètèw en é dreid.

23. Casset eué our leui lard ha lahet **õñ**, déabéamb ha gramb chervâd.

24. Rac er mâb man d'eiñ **e wai** marw hag **e ma revèwet**, colt **e wè** hag **e ma kawet**. Hag ai **hum** lakas d'obér fešt.

25. Mes e vâb kôhñ e wai é'r park ; ha pe zas en dro, ha pe doštaz d'en ti, yõñ e gléwas er hñ hag er hrol.

26. Hag yõñ e halhuas uinõn zo er vevelli hag e houlennas petra wai en dra zé.

27. Hag énan e laras tehõñ : **hou** preuï o e **zo** deit, hag **ou** tâd **en des** lahet er leuï lard é sigur m'e **ma deit** endro yac'h.

28. Ar gement sé é sawas droug enõñ, ha ne véné ket tehõñ mont ebarh ; mes é dâd e yas é'r maez hag e **hum** lakas d'**er** paedign.

29. Hag enan e respondas hag e laras d'é dâd : šetu mar e vlai é on dñ **de** gourhemennèw ha biskwac'h ne'm ès passet drešt hñni zonai, ha biskwac'h n'**e fes** greit our harw d'eiñ hui ' gobér fešt get me hñsorted.

30. Mes kentic'h m'e **ma deit** er mâb man d'id, pehani **en des** déabet e zñwé get merhed, **té fes** lahet uit-õñ er leuï lard.

<p>mâb, té a zô atao ganinn ha kémend em eûz a zô d'it.</p> <p>32. Hogen réd é wa ober banvez hag en em lawénaat, rag ar breûr mãñ d'it a ioa marô ha <u>setu héñ deûet da véo</u>, kolled é wa ha <u>sétu héñ kavet</u>.</p>	<p>31. Hag en tâd e laras tehõñ : té zou etaw gen-õñ, ha kement tra em bes e zo d'it.</p> <p>[32.] Mès red e wai gobér fešt ha šinouri, rac er breu man d'id e wai marw hag é ma revewet, colt e wai hag é ma kawet.</p>
---	---

Note : À Groix, la base verbale du verbe *reiñ* « donner » est *groa-* ou *gra-*.

1. Relevez les formes des verbes « être » et « avoir ». Quelles sont les règles qui régissent leur usage dans ces deux dialectes (ou sous-dialectes) ? Justifiez vos hypothèses par les données du texte.
2. Relevez les formes des pronoms objets. Quelle est la généralisation sur leur forme et leur distribution ?
3. Relevez les pronoms de tutoiement et de vouvoiement. Proposez une généralisation sur leur usage, et comparez avec des systèmes d'autres langues que vous connaissez.

Éléments d'un corrigé

Les deux textes sont des traductions, et doivent être analysés comme tels. Pour les deux, la langue source est le breton de Le Gonidec, corrigé par Troude et Milin. Pour chacun, la langue cible de la traduction est une variété dialectale.

I. Les traductions montrent que les verbes de type 'être' et 'avoir/être à' sont régis par des règles différentes dans les deux dialectes.

Le texte de Landerneau utilise un infinitif commun *béa* pour 'avoir' et 'être' (13 : *goudé béa dastumet*, et le verbe *bezañ* 'être' comme auxiliaire d'un verbe transitif). Le texte groisillon montre pour 'avoir, posséder' un infinitif conjugué typique du vannetais (14 : *hag é tas tehõñ en dout diännès*).

À Landerneau, la conjugaison du verbe 'avoir' montre des traits d'accord avec un sujet pluriel exprimé (17 ; *nag a vévèlien... o deûz...*), alors qu'à Groix, le verbe *en dout* ne s'accorde pas avec ce sujet pluriel exprimé (17 ; *nag e vevelli... hag en dès...*). On peut poser l'hypothèse, comme certains l'ont fait, d'une régularisation de l'accord avec un alignement du verbe *en dout* sur les autres verbes, mais force est alors de constater que cet alignement aurait laissé intact le paradigme de l'infinitif conjugué.

À Groix le verbe *emañ* est utilisé comme auxiliaire (30 : *kentic'h m'e ma deit*), alors que c'est la copule *eo* qui apparaît à Landerneau (30 : *kerkent a m'éo deüed*). À Groix, on peut déceler dans l'usage de *emañ* un effet sémantique de bornage temporel de type passé ponctuel proche qui le contraste avec la copule qui prédique un état (24 : *er mâb man d'eiñ e wai marw hag e ma revewet, colt e wè hag e ma kawet* ; 32. *er breu man d'id e wai marw hag é ma revewet, colt e wai hag é ma kawet*). Pour ce même effet contrastif temporel et aspectuel, le traducteur de Landerneau a utilisé des ellipses de copules, ce qui est compatible encore avec l'emploi de *eo*, connu pour disparaître facilement (24 : *setu héñ _ deud da véô...*,

sétu héñ _ kavet... ; ar breûr māñ d'it a ioa marô ha setu héñ _ deûet da véo, kolled é wa ha sétu héñ _ kavet).

Il serait faux de conclure que l'usage de *emañ* comme auxiliaire est réservé au vannetais ou aux dialectes du Sud – on en trouve sporadiquement au XX^e partout sauf en trégorrois.

II. On relève un proclitique objet 3SGM à Groix devant un verbe infinitif ou tensé (15 : **er** *hassas d'oun ti dehõñ* ; 28 : *e hum lakas d'er paedign*). On peut noter que la forme *er* devant un infinitif est une évolution par rapport au moyen breton car les proclitiques des verbes nominaux infinitifs y étaient semblables aux possessifs, et *er* réservé aux verbes tensés. Cette forme (*h*)*er* a ensuite surgénéralisé et envahi les paradigmes des proclitiques infinitifs, comme ici à Groix. Elle est encore aujourd'hui une différence importante entre le paradigme des pronoms proclitiques objets et les déterminants possessifs.

À Landerneau, on trouve le proclitique anciennement nominal devant un infinitif (28 : *en ém lakéaz d'é béd*), mais on voit un objet postverbal en base *a-* après un verbe tensé (15 : *éman a gasaz anéañ én eun ti*), ce qui marque une évolution majeure en Léon du Sud-Est.

Les objets des impératifs sont à traiter à part. Ils ne montrent ici aucune stratégie proclitique. La stratégie est mixte à Landerneau (22 : *gwiskit i d'ézãñ* ; 23 : ... *al leûé lard a lazit anéan*). Il est intéressant de noter que les deux stratégies se trouvent dans le même contexte énonciatif avec la même adresse par le même locuteur – il ne s'agit donc pas ici d'une variation de niveau de langue. À Groix, on relève deux pronoms postverbaux (22 : *guisket i dehõñ* ; 23 : ... *our leui lard ha lahet õñ*). En se penchant sur la morphologie, on peut voir qu'à Groix, le pronom objet 3SGM *õñ* a la même forme que les pronoms incorporés dans les prépositions, en contraste avec le pronom indépendant de cas direct *yõñ*, présent dans le texte. L'objet pronominal dans *lahet õñ* est donc plausiblement un infixé, comme en français (*prends-le*, en contraste avec le pronom fort **prends-lui*). On peut éventuellement placer ces pronoms objet direct postverbaux dans un système pronominal plus large, au-delà des exemples fournis par le texte, en notant que ces pronoms sont illicites avec la négation, ou que contrairement aux pronoms objets directs du verbe 'avoir' vannetais, ils ne sont pas restreints à la personne 3.

L'objet des verbes pronominaux est *en em* à Landerneau (13 ; **en em** *lakéaz en hént...*, 32 ; **en em** *lawénaat...*) et *hum* ou *e hum* à Groix (13 : *e hum lak én héãnt*). À noter que dans ces constructions modales en *en em lakaad da*, *hum lakaad de...* (24 : *Hag ai hum lakas d'obér fešt...*, *Hag en em lakaad a réjond d'ober bombans...* ; 28 : *e hum lakas d'er paedign*), le pronom proclitique montre le cas de l'objet, mais il co-réfère avec le sujet de *lakaat* mais aussi le sujet de la petite proposition.

III. À Landerneau, tous les actes de langage sont au 2SG, même quand un domestique parle au fils du maître. À Groix, le tutoiement entre hommes est restreint aux proches de même rang. Le fils prodigue n'en fait pas partie, en contraste avec son frère aîné, et ce dès le début du texte.

À la même date au Faouët ou en haut-vannetais à Houat ou à Hédic, les traductions ne contiennent aucun tutoiement. Comme en breton central et en haut cornouaillais les paradigmes pronominaux de 2SG sont absents. Cette situation de réduction des paradigmes d'adresse rappelle le cas de l'anglais : *you* vient d'un ancien pluriel de vouvoiement qui s'est retrouvé en position de monopole. On pouvait noter que ces

textes ne permettaient de rien conclure quant aux adresses aux femmes ou entre femmes (cf. systèmes genrés cornouaillais).

		Groix	Landerneau
Fils prodigue à son père	(12, 18, 19)	V	T
Domestique au fils aîné	(27)	V	T
Fils aîné à son père	(29, 30)	T	T
Père au fils aîné	(31, 32)	T	T

On peut noter en marge la forme étonnante pour Groix **de gourhemennèw** (l. 29) sans mutation apparente. Le possessif 2SG groisillon est début XX^e *ha + provection* (*ha tilhat* ‘tes habits’, [carte ALBB 169](#), *ha kani* ‘le tien’ [carte ALBB 323](#)). Le texte de Landerneau contient aussi une mutation erratique surprenante pour le Léon (13. *hag éno é zispignas é zanvez*), qui rappelle plutôt le breton central. L’usage des rannigs y est autrement attendu pour un système léonard.

Bibliographie

Bibliographie pour des notions grammaticales de base appliquées au français

Denis, Delphine et Anne Sancier-Chateau, 1997. *Grammaire du français*, Paris, Livre de Poche.

Narjoux, Cécile. 2018. *Le Grevisse de l'étudiant. Capes et agrégation de lettres. Grammaire graduelle du français*, De Boeck.

Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat, René Rioul. 1999. *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Linguistique nouvelle ».

Bibliographie pour des notions grammaticales de base appliquées au breton

Chalm, E. 2008. *La Grammaire bretonne pour tous*, An Alarc'h embannadurioù, Lannion.

Favereau, F. 1997. *Grammaire du breton contemporain*. Morlaix : Skol Vreizh.

Guillevic, A. & Le Goff, P. 1902. *Grammaire Bretonne du Dialecte de Vannes*, Vannes, Lafolye.

Kergoat, Lukian, Yvon Gourmelon, Francis Favereau & Martial Ménard. 1989. *Yezhadur (skolaj ha lise)*, TES. [<https://www.reseau-canope.fr/tes/aaa/dl/yezhadur/yezhadur.pdf> texte].

Kervella, F. 1947. *Yezhadur bras ar brezhoneg*, 1947 édition Skridoù Breizh, La Baule (1995 édition Al Liamm).

Epreuve orale d'explication de texte littéraire

Rapport établi par Mannaig Thomas

Format et programme de l'épreuve

Cette épreuve, qui se déroule en langue bretonne, est une explication de texte littéraire à partir de l'une des œuvres inscrites au programme. La préparation de l'épreuve dure deux heures, les candidats disposent du texte proposé par le jury ainsi que de l'œuvre complète. L'épreuve dure quarante-cinq minutes et se décompose en une explication de trente minutes et un entretien de quinze minutes avec le jury. L'épreuve compte pour un coefficient 2.

La thématique de cette session était : « Le roman d'investigation en langue bretonne au XXI^e siècle ». Les œuvres au programme étaient les suivantes :

- Gerven Yann, *Liv ruz an hesk*, Laz, Keit 'vimp bev, 2002
- Beyer Mich, *Andon ar gasoni*, Lannion, An Alarc'h, 2011
- Piarden Monika, *An avel en ho plev*, Dirinon, Al Liamm, 2012
- Bijer Yann, *Diougan ar Seizh Sant*, Lannion, Al Liamm, 2019

L'explication de texte littéraire est un exercice qui demande une très bonne connaissance des œuvres et donc un important travail en amont, une maîtrise assurée de la langue, ainsi que des outils de l'analyse littéraire, et enfin une capacité à maîtriser ses émotions et son stress dans le contexte d'un concours. Les prestations des trois candidats de cette session 2021 ont été jugées globalement satisfaisantes par les membres du jury. Les notes attribuées aux candidats ont été les suivantes : 11, 12 et 18.

Conseils généraux

Certains aspects de l'épreuve sont laissés à l'appréciation des candidats : ils peuvent s'asseoir ou se tenir debout, utiliser ou non le tableau, lire le texte au moment qui leur semble opportun... Quels que soient les choix opérés par les candidats, le jury souhaite souligner l'importance du soin à apporter à la communication. Dans la perspective du recrutement d'enseignants, le jury doit être en mesure d'imaginer sereinement les candidats s'exprimant devant une classe.

Globalement, cette année, les trois candidats ont réalisé une bonne prestation orale ; l'expérience a peut-être joué dans ce domaine : ils sont tous trois déjà enseignants en poste. Le niveau linguistique des candidats était globalement solide, comme l'avaient montré les épreuves écrites, et deux d'entre eux ont fait preuve d'une remarquable aisance dans l'expression orale en breton. Rappelons ici que l'explication de texte est l'une des deux épreuves permettant d'évaluer la maîtrise de la langue orale par les candidats : cette dimension occupe donc une place importante dans le barème. La langue doit être irréprochable grammaticalement et la plus cohérente possible sociolinguistiquement et stylistiquement. Une autre qualité a été observée par le jury cette année, liée peut-être à l'expérience d'enseignement des candidats : ils ont tous fait preuve d'une bonne gestion du temps, qui fait également partie des critères d'évaluation par le jury.

Deux des candidats ont fait référence, à des fins comparatives, à d'autres œuvres du même auteur ou à d'autres romans, ce qui témoigne d'une bonne maîtrise de l'œuvre d'un auteur, de la littérature bretonne, du breton en général, mais également du roman policier, quelle que soit la langue. Dans un genre aussi diffusé et globalisé que le genre policier, il est en effet évident qu'auteurs et lecteurs partagent nombre de références communes souvent internationales. Des références à des ouvrages ou des articles d'analyse littéraire, enfin, sont également les bienvenues, ce qui a été fait à très bon escient par deux des candidats.

Rappels méthodologiques concernant l'explication de texte

Il est suggéré aux futurs candidats de se référer aux différents rapports de jury : la méthodologie de l'explication de texte est très similaire, quelle que soit la langue concernée. Une fois le format compris, on ne peut que conseiller aux candidats de s'entraîner à l'exercice. Aucun des trois candidats cette année n'a opté pour une analyse linéaire : tous ont proposé au jury un commentaire composé.

Quelques rappels sur le contenu de l'introduction :

Il est utile, tout d'abord, comme l'ont fait les candidats cette année, de faire une brève présentation de l'œuvre et de l'auteur. La présentation de l'extrait et sa localisation dans l'œuvre peuvent suivre : il s'agissait ici de l'*incipit* du roman.

Il convient ensuite de qualifier le texte en faisant mention des techniques narratives adoptées par l'auteur – ici, une partie du texte proposé est constitué d'une lettre –, ou des traits saillants de l'écriture – par exemple, le respect des attendus du genre policier très présents dans ce passage proposé aux candidats.

Une fois cette présentation générale effectuée, il s'agit d'annoncer la problématique qui constitue le fil directeur de l'analyse. Il convient de l'explicitier avec clarté au jury. Pour un(e)candidat(e) cette année, la problématisation a été peu explicite parce que déclinée en plusieurs sous questions ; pour un(e) autre candidat(e), l'approche du texte proposée n'était pas suffisamment problématisée et induisait des propos relevant plus de la description que de l'analyse littéraire. Un(e) seul(e) candidat(e) est parvenu(e) à véritablement problématiser en mettant en avant une alternative qui portait sur la manière dont l'auteur parvenait, tout à la fois, à exprimer une forme de vraisemblance dans son texte tout en créant son propre univers.

Une fois la problématique exposée, la dernière étape de l'introduction consiste à présenter le plan de l'explication en deux ou trois points. Pour ces parties, nous suggérons aux candidats de ne pas hésiter à s'appuyer sur des extraits précis en citant le texte.

Pour la conclusion, le jury s'attend à ce que le candidat reprenne de manière synthétique les grandes lignes de son analyse et mette en lumière les spécificités du texte.

Sujet proposé aux candidats

Un même texte a été soumis aux trois candidats : un extrait de *Liv ruz an hesk*, roman de Yann Gerven publié par Keit 'vimp bev en 2002.

Adlenn a ran al lizher, on krog da c'hoût dre eñvor bremañ :

« Ma faotrig,

Mechañs e kavfot al lizher-mañ pa arrifot en Paris. Kas a ran unan da *Le Monde* hag unan all da *Libération* peogwir e oaran e labourit evite. Ho tad a lâra din ne labourit ket ken evit *L'Humanité*, daoust d'ar pezh a asura ho yontr Gustave. Mechañs e veot yac'h ha bev é lenn al lizher-mañ, ha kontant bras e vefemp é welet ac'hanoc'h, rak trubuilhet minapl omp amañ gant ar pezh zo arriet : tri den zo bet lazhet amañ en un ober ur miz, soñjit ! Ha n'eus ket bet kavet gant ar jañdarmed den ebet en dije graet an taol, kaer neuint bet klask. Krog eo an dud da spontañ er vro, hag ho yontr Marcel zoken a brenna an nor warnañ, ha koulskoude, hennezh a oa dispont ma oa unan, gwelet e oa bet ba' bourc'h Mael é vanifesto e-pad ar brezel da geñver an deiz kentañ a viz Mae daoust d'ar Gestapo, goût a ran on aet pell deus ma c'hazeg, mes ne oaromp ket piv mont da glask ken, ha soñjet meump ennoc'h, goût a ran n'eo ket kalz tri den lazhet goude ar pezh 'peus gwelet er Rouanda, mes dait memestra.

Ho tud hag a gar ac'hanoc'h bepred »

Diwar lenn al lizher-se, e teue din c'hwezh ha blaz ur vuhez all, pell diouzh an avanturioù a renen amañ hag ahont, ha kentoc'h ahont eget amañ, c'hwezh ar vuhez pemdeziek e menezioù Kerne, direnket a-greiz tout gant tri muntr (?). Klasket 'm boa kentaou e dihelloù *Libé*, kavet 'm boa roud deus daou, unan e Sant-Servez, egile e Mael, met ne oa netra sklaer. Ha moarvat e oa birvilh n'eus forzh pegement ene abalamour da se. An tonton Gustave, koumanantet atav d'an *Humanité*. Tad ma c'heniterv Jeannette... Jeannette a-gaozenn da gwreg Thorez. Ur wezh e oa bet goulennet gant ar vamm-gozh deus ar plac'h vihan piv e kare ar muiañ, he zad pe he mamm, ur goulenn klasel ma zo unan. Hag ar plac'h vihan o respont – se 'oa e penn kentañ ar bloavezhioù hanter-kant – « Stalin », ken e oa bet darbet d'ar vamm-gozh lonkañ an dent faos nevez-lakaet en he genoù. Hag an tonton Marsel, ar rezistant kozh, *y hen warrior* evel ma skrive Daniel Owen. Ma oa krog hennezh da spontañ, da belec'h e oamp o vont ? Ha gwir c'hoazh ar pezh a lâre ma mamm, goude al lazhadegoù 'm boa gwelet er Rouanda, tud gwallc'hloazet, tud all kaset gant ar foerell ruz pe gant ar vosenn, petra a rae tri den lazhet, ma oant bet lazhet da nebeutañ, kostez Kallag ?

Ha penaos ober un enklask, miz pe zaou goude ar muntroù-se ? Moarvat ne vo ket tomm an archerien evit sikour ur c'hazetenner ouzhpenn, beuzet ma int bet gant goulennoù tud an *Télégramme* hag an *Ouest-France*, hep kontañ an *Echo*, ar *Petit Bleu*, *Déetective* hag FR3. Ha pegeit e c'hellan tremen e Kreiz Kerne, seulamant ? A-raok pemzektez ac'hann ec'h on da dreuziñ ar mor da vont da atersiñ Mary Robinson – *Contraceptive Mary*, evel ma ra deusi hec'h enebourion, bigoded ha krakdevoded lwerzhon –, hag ac'hann di 'm eus meur a bennad da skrivañ c'hoazh. Penaos ober evit kaout un anaoudegezh a-feson deus an holl darvoudoù-se ? Ouzhpenn lenn journalioù daou viz, marteze bodañ, e ti ma zud, ur yontr pe ur voereb kozh bennaket ? Moereb Lea, hag a zo ur pezh teod flemm, hag a oar re sur ur bern

keleier diwar-benn a bep sort tud. Moereb Odette, pe tonton Etienne, deus tu ma mamm, hag a zo ken diliberet o lardiennoù ivez. Gwelet goude gant piv e c'hellin mont e darempred, deus tu ar polis pe ar justis. Ken buan all ez eus ur barnier instru pe un eil prokolor bennaket prest da silañ un nebeud kozhkaozioù evit gwelet e anv embannet war ur gazetenn deus Paris.

Mes an traoù-se ne oant nemet munudachoù pleustrek. En gwirionez en em renten kont e ankouaen buan ha buan ma buhez foeter-bro afrikan tra ma tostae an treñ deus Breizh, hag e teue ritm kozh orolachoù ar vro da vout trec'h warnon : goero ar saout deus ar beure ha deus an noz, boueta ar moc'h, foar ha marc'had ba' Rostrenn bep sizhun d'ar meurzh, foar ha marc'had ba' Kallag bep sizhun d'ar merc'her, c'hoari bouloù pe mont da welet ar parkeier d'ar sul, pardon Mael da hanter miz Eost ha pardon Bulad e penn kentañ miz Gwengolo, ambition evel kustum etre bourc'hizien Bulad ha moc'h Mael é klask goût e pesort parrouz e vo ar gouel bravañ . Ha tri muntr a-greiz holl, re-bar d'un durchenn hesk a vije diwanet e-kreiz plas an ti.

Yann GERVEN, *Liv ruz an hesk*, Laz, Keit 'Vimp Bev, 2002, Ch. i, pp. 6-9.

Pistes d'analyse possibles pour le texte proposé

Nous proposons pour ces quelques pistes de réflexion, de reprendre, en la modifiant quelque peu, la problématique proposée par l'un(e) des candidat(e)s, à savoir la manière dont s'articule chez Yann Gerven le respect des codes du polar, mais également la plongée dans un monde qualifié de « *Wonderland* bretonnant atypique » par Francis Favereau (cité par Moal, 2014), un environnement construit au fil des romans de l'auteur, rendant l'œuvre de Gerven aisément identifiable par son lectorat.

Un roman policier : le respect des codes du genre et de l'horizon d'attente du lecteur

Il était indispensable pour expliquer ce texte de commencer par expliciter sa structure particulière : il s'agit de l'*incipit* du roman constitué d'un monologue du narrateur, donc d'une narration autodiégétique, dans laquelle est insérée une lettre de la mère du narrateur.

Le roman s'ouvre sur un voyage en train Paris-Basse-Bretagne, dans le but de résoudre une série de meurtres commis dans la région natale du narrateur. Le dispositif narratif mis en place dans l'*incipit* est une manière de présenter le narrateur par le monologue que la lettre lui inspire, de fournir une série d'informations factuelles au lecteur dès le début du roman et de mettre en place le dispositif de l'intrigue. Le lecteur se retrouve dans la position du narrateur et découvre en même temps que lui les différents éléments de l'enquête qu'il va devoir mener.

Le cadre canonique du roman policier est respecté : des meurtres, une enquête policière qui n'a pas abouti (l. 8), la sollicitation du narrateur comme enquêteur en dernier recours. Les premières pistes de l'enquête sont également esquissées : rechercher dans les journaux (l. 17-18, l. 36), organiser des rendez-vous avec les différents témoins (l. 36-39), établir des relations avec la police et l'institution judiciaire (l. 40)...

La notion d'« effet de réel » (Barthes, 1968) pouvait être convoquée : les noms des journaux *Le Monde*, *Libération* et *L'Humanité* (l. 3, 4 et 5) mais également *Le Télégramme*, *Ouest-France*... (l. 31), les prénoms des personnages (l'oncle Gustave l. 5, l'oncle Marcel l. 9, tante Léa, l. 37, tante Odette, l. 38), les références aux campagnes « rouges » du Centre-Bretagne (Le Coadic, 1991) et à l'histoire (Staline, l. 23, la Gestapo, l. 11, Thorez l. 21...) ou encore à la guerre du Rwanda (l. 13) participent de cet effet de réel et d'une forme de connivence avec le lecteur.

La langue employée porte enfin de nombreuses traces dialectales, essentiellement du breton de Haute-Cornouaille, en cohérence avec le lieu de déroulement de l'intrigue. La lettre de la mère en donne de nombreux exemples : « *é welet* » (l. 6) ; « *arriet* » (l. 7) ; « *neuint* » (l. 8), « *é vanifesto* » (l. 10), « *oaromp* », « *meump* » (l. 12), « *dait* » (l. 13)... ce qui contribue à la vraisemblance dialectale et donc à l'effet de réel également.

L'ensemble de ces éléments permet de suggérer que le lecteur entre, par cet *incipit*, dans un roman policier qui respecte en grande partie les codes attendus du genre, satisfait l'horizon d'attente (Schaeffer, 1989) d'un lectorat, certes, bretonnant, mais aussi, très vraisemblablement, familier du genre du roman policier, qu'elle qu'en soit la langue d'écriture. A ceci s'ajoutent des éléments contribuant à la vraisemblance dans la mise en place de l'intrigue en lien avec les lieux évoqués dans les domaines socio-historiques et linguistiques.

Les spécificités de l'univers des romans de Yann Gerven

Au-delà du respect des codes du genre, cet *incipit* est également tout à fait caractéristique de l'écriture de Yann Gerven.

Ceci transparait tout d'abord dans la langue utilisée par l'auteur. Comme expliqué plus haut, l'auteur s'attache à restituer, à l'écrit, une forme de variété orale et dialectale par des traits linguistiques tout à fait caractéristiques et rapidement reconnaissables pour le lectorat. Ceci passe également par l'usage de termes ou de tournures de phrase issues du breton populaire : « *minapl* », (l. 6) « *goût a ran on aet pell deus ma c'hazeg* » (l. 11-12), « *seulamant* » (l. 32)... ce qui donne, une impression de vraisemblance, mais qui a surtout pour effet de [re]plonger le lecteur dans un monde où le breton était d'un usage familier et quotidien.

De même, les précisions que donnent le narrateur sur la vie de tous les jours sur place : la traite des vaches (l. 44), les marchés (l. 46), les pardons (l. 47)... tout ce qui fait la vie quotidienne des habitants de ce territoire est utilisée dans le dévoilement de l'intrigue et contribue grandement à la volonté de l'auteur de situer l'action et de rendre au mieux l'expérience de ces lieux.

L'ensemble de ces éléments constituent le « pacte fictionnel » (Wagner, 2012) que l'auteur passe avec son le lecteur. De nombreuses situations décrites dans le roman sont invraisemblables dans les années 2000 en Basse-Bretagne, soit parce qu'elles n'ont plus cours depuis longtemps, soit parce que, pour des raisons sociolinguistiques, il est très peu vraisemblable qu'elles se déroulent en breton. Le contrat entre l'auteur et le lecteur est donc basé à la fois sur une impression de vraisemblance issue de l'effet de réel, mais également sur la connivence et l'humour, impliquant nécessairement une forme de décalage et de distance. Il ne s'agit pas de

faire revivre une Bretagne du passé, mais de s'appuyer sur une excellente connaissance des lieux, des hommes et de la langue pour jouer sur un décalage et la création d'un monde dont personne n'est dupe, mais où auteur et lecteur ont plaisir à se retrouver. Le voyage Paris-Bretagne en train pouvant être interprété comme le transport dans un monde autre (« *En gwirionez en em renten kont e ankouaen buan ha buan ma buhez foeter-bro afrikan tra ma tostae an treñ deus Breizh, hag e teue ritm kozh orolachoù ar vro da vout trec'h warnon...* », l. 42-44), en direction de ce *Wonderland*, ni réel ni totalement imaginaire, auquel Yann Gerven invite son lectorat.

En définitive, bien que conçu comme un « roman à énigme » (Reuter, 2009), ce qui intéresse l'auteur semble donc non pas tant être la résolution d'une enquête ou la mise en scène de crimes, mais tout autant de décrire, faire revivre, voire recréer un monde qui n'est pas idéalisé, passéiste ou futuriste (Moal, 2014), plutôt *autre*, somme toute pas si différent, mais loin toutefois d'une forme de réalisme du roman noir. L'auteur décrit une ambiance qu'il affectionne, celles où des personnages issus des catégories sociales populaires pratiquent le breton dans leurs activités quotidiennes. Ce plaisir de la création d'un univers passant par des situations de tous les jours, de l'humour et une variété de breton spécifique constituent les caractéristiques principales de l'écriture de Yann Gerven et contribuent à un plaisir partagé avec le lectorat.

Bibliographie

Barthes Roland, « L'effet de réel », *Communications*, n° 11, 1968, p. 84-89, accessible en ligne :

<https://doi.org/10.3406/comm.1968.1158>,

[www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1968_num_11_1_1158`](http://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1968_num_11_1_1158)

Le Coadic Ronan, *Campagnes rouges de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 1991, accessible en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00872387v2/document>

Moal Stefan, « Yann Gerven, voix singulière du "polar" en breton », dans Blanchard Nelly et Thomas Mannaig, *Des littératures périphériques*, Rennes, PUR, p. 201-215.

Reuter Yves, *Le roman policier*, Paris, Armand Colin, 2009.

Schaeffer, Jean-Marie, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?* Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1989.

Wagner Frank, « Des coups de canif dans le contrat de lecture », *Poétique*, 2012/4 (n° 172), p. 387-407, accessible en ligne : <https://doi.org/10.3917/poeti.172.0387>, <https://www.cairn.info/revue-poetique-2012-4-page-387.htm?contenu=article>

Annexes

Sujet complet de la leçon, avec ses documents d'accompagnement



SESSION 2021

AGRÉGATION CONCOURS EXTERNE

**Section : LANGUES DE FRANCE
OPTION BRETON**

LEÇON

Durée de préparation : cinq heures

Durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes

En dehors des livres au programme, fournis par l'établissement, l'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Tournez la page S.V.P.

Sujed : 1972 e Breizh

Teuliad testennoù ha skeudennoù

Diwallit mat : ur gentel eo ho peus da sevel, n'eo ket un displegadenn testennoù. An teulioù dastumet amañ n'int nemet un harp, a c'hellit implij pe chom hep implij ; hag an dastumad n'eo ket peurglok.

- 1- « L'offensive ouvrière en Bretagne », *Taupe rouge* (pajenn gentañ ar gazetenn), 18 a viz Du 1972.
- 2- « Prolétaires et Bretons : doublement exploités ! », *Gwirionez. Vérité-Bretagne* (pajenn gentañ ar gazetenn), 5 a viz Mae 1972.
- 3- Paol Keineg, *Le printemps des Bonnets Rouges*, Paris, Pierre-Jean Oswald, 1972, p. 56-57 (tamm).
- 4- Micherour ar Joint français ha CRS e Sant-Brieg, luc'hskeudenn embannet war bajenn gentañ *La Cause du peuple*, 15 a viz Ebrel 1972.
- 5- Manifestadeg evit sikour labourerien ar Joint Français, Roazhon, Mae 1972.
- 6- Harzh-labour al laezh, Ploueskad, Mae 1972.
- 7- *Manifeste 1972*, Strollad ar Vro (pajenn gentañ ur manifesto politikel).
- 8- *FLB 72. Procès de la Bretagne*, Saint-Brieuc, Kelenn, 1973 (pajenn gentañ al levr).
- 9- Rakger diwar-benn krouidigezh Dastum e 1972, embannet e *Cahier de musique traditionnelle*, niv. 1, Dastum, 1973.
- 10- Sonadeg Alan Stivell en Olympia, Pariz, 28 a viz C'hwevrer 1972.
- 11- *Manifeste des chanteurs bretons*, Plessala, 12 a viz Du 1972.
- 12- Yann-Ber Piriou, « E-giz rakskrid » embannet e-penn kentañ dastumad barzhonegoù Erwan Evenou *'Benn goulou deiz*, Brest, Presses populaires de la Bretagne, 1972, p. 5-6.
- 13- Tudi Kernalegenn, *Drapeaux rouges et gwenn-ha-du. L'extrême-gauche et la Bretagne dans les années soixante-dix*, Memor DEA war ar skiantoù politikel, Institut d'Études politiques de Rennes, 2002, p. 63.

1- « L'offensive ouvrière en Bretagne », *Taupe rouge* (pajenn gentañ ar gazetenn),

18 a viz Du 1972

taupe rouge bretagne



L'offensive ouvrière en Bretagne

EDITORIAL

Les grandes manœuvres préparant la campagne de printemps ont commencé ! La presse, la radio, la télé voudraient nous faire croire que ce sont les chassés-croisés auxquels se livrent les MESSMER, JJ-SS, MITTERRAND qui déterminent notre avenir. C'est que l'enjeu est important : au printemps dernier alors que s'étaient au grand jour les sordides tripotillages financiers de l'UDR, une partie importante de la classe ouvrière montrait qu'elle n'était pas disposée à jouer le rôle de spectateur. C'étaient les grèves dures et prolongées de GIROSTEEL, PENNAROYA et en Bretagne du JOINT FRANÇAIS, en même temps de larges secteurs de la paysannerie entraient en lutte, c'était la guerre du lait.

Aujourd'hui la bourgeoisie met le paquet pour que tout le monde retrouve le sage chemin des urnes, pour que les travailleurs abandonnent la lutte sur leur terrain, celui des grèves, de la lutte de classe. Elle sait que l'issue du combat y est moins incertaine pour elle ; elle a eu le temps de le préparer par le découpage arbitraire des circonscriptions, par le matraquage quotidien dans sa presse, par sa radio, sa télé.

Mais il n'y a pas que les MESSMER, les GISCARD ou autre JJ-SS qui font ce raisonnement. Dans le cirque électoral, la « gauche » prétend tenir sa place !

Ayant abandonné depuis longtemps toute volonté de préparer les travailleurs à la révolution, voulant leur faire croire que le socialisme sortira miraculeusement des urnes le jour où la gauche aura 51 % des suffrages, le Parti Communiste nous invite à entrer dans la farce électorale. Que la gauche ait déjà été majoritaire en 1936, en 1945... que cela n'ait pas changé la face du monde parce qu'il ne suffit pas de gérer quelques mois les affaires de la bourgeoisie pour la déposséder, qu'importe ! Qu'aujourd'hui le camarade-président chilien ALLENDE n'arrive pas à se dépatouiller des contradictions légales dans lesquelles il s'est enfoncé et doit faire appel à l'armée, ce n'est pas grave ! Toutes ces expériences ne suffisent pas à montrer aux dirigeants du PCF que ce n'est pas par des astuces électorales avec des MITTERRAND ou des radicaux de gauche qu'ils réussiront à abattre le pouvoir du capital. Et c'est pour ce mirage qu'ils veulent aujourd'hui nous donner des

leçons : « Attention soyez calmes ! Tout pour le programme commun ! Ce n'est pas le moment de se battre. Ce n'est pas le moment d'effrayer la petite-bourgeoisie ! Nous avons besoin de ses voix ! »

LE REPONSE DES TRAVAILLEURS DE BRETAGNE

Cependant les fausses notes se multiplient dans cette symphonie si bien orchestrée ! En Bretagne particulièrement : une dizaine de grèves dans les Côtes-du-Nord depuis le début de septembre, dont celles de BIG DUTCHMAN, KAOLINS et CHAFFOTEAUX aujourd'hui, pour citer les plus importantes ; dans la région de Lorient, une demi-douzaine de grèves de GUIDEL à LA PERRIERE ; de même à Brest, à l'EGF, mais aussi chez CABASSE, à la CEMAT..., aussi en Ille-et-Vilaine, à VERN-SUR-SEICHE il y a un mois, à MONTREAL aujourd'hui et la liste n'est pas complète !

Que se passe-t-il ? Pourquoi le bel édifice électoral se lézarde-t-il si vite dans la région ?

L'ELARGISSEMENT

Aujourd'hui la combativité déborde le secteur des usines-pirates ; ce n'est plus simplement la jeune classe ouvrière qui entre en lutte : les 2000 ouvriers de CHAFFOTEAUX à Saint-Brieuc, les 500 ouvriers et monteurs de l'EGF dans le Nord-Finistère, les métallos de Lorient prennent le relais !

A la lumière des résultats obtenus dans les petites entreprises la même question apparaît : « Si on peut vaincre à 50 pourquoi pas, à plus forte raison, à 500 ? » Et de plus en plus nombreux, ils se rendent compte qu'il ne sert à rien d'attendre les législatives si on peut vaincre aujourd'hui.

PREPARER DANS LES LUTTES ACTUELLES LA VICTOIRE DE DEMAIN

— pourtant certaines luttes restent fragiles : pour beaucoup de petites entreprises, il s'agit de leur première grève, et l'apprentissage de la lutte des classes n'exclut pas les erreurs ! Ainsi à GUIDEL, le danger est grand de voir s'effriter le mouvement devant les provocations patronales.

— d'autre part les risques de sabotage d'autres luttes sont réels ! Le PCF ne voit pas d'un bon œil l'entrée en lutte de secteurs qu'il considère comme sa chasse gardée.

2- « Prolétaires et Bretons : doublement exploités ! », *Gwirionez. Vérité-Bretagne* (pajenn gentañ ar gazetenn), 5 a viz Mae 1972



GWIRIONEZ VÉRITÉ-BRETAGNE

N° 2

5 MAI 1972

0,50 F

PROLETAIRES ET BRETONS :

DOUBLEMENT EXPLOITÉS !

Il ne faut pas être un farouche partisan de la libération de la Bretagne pour se rendre compte que les travailleurs de notre région se sont sentis un peu plus bretons ces derniers temps. Oh, bien sûr, ce n'est pas toujours très clair ; mais il y a tout de même une idée qui fait de sacrés progrès dans les têtes : **on est des ouvriers, des paysans, des petits commerçants... mais on est aussi des Bretons... c'est lié, ça ne se sépare pas.**

La lutte du **Joint français** a dévoilé ce qu'était la pseudo-régionalisation, ce qu'on appelle de plus en plus la « **colonisation française** » en Bretagne : les salaires inférieurs de 20 à 40 % à ceux de la même usine située dans la région parisienne, les plus durs travaux effectués à Saint-Brieuc, l'arrogance du patronat parisien qui n'est venu en Bretagne que pour avoir une main-d'œuvre docile et facilement satisfaite. Elle a montré aussi la combativité des Bretons.

Une unité populaire extraordinaire autour d'une lutte d'usine terriblement dure : cela doit marquer et orienter profondément tout le mouvement breton.

Mais il n'y a pas qu'une seule façon de lutter pour le peuple breton : l'interpellation de 17 militants, la Cour de Sécurité de l'Etat pour 13 d'entre eux, 4 agriculteurs dont un de 60 ans, un ouvrier, 2 petits commerçants, un entrepreneur, etc., nous le rappelle. Ces hommes emprisonnés à Paris, accusés entre autres d'avoir fait sauter la villa de luxe du promoteur parisien Bouygues, luttèrent à leur façon pour que les travailleurs bretons aient un autre choix que celui de chômeurs, de C.R.S. ou d'exilés.

Il ne faut pas se cacher que des travailleurs ne comprennent pas forcément tout de suite ces « attentats ». Surtout qu'aucune signature, qu'aucun tract ne les accompagnaient jamais, ce qui risque d'isoler leurs auteurs et même de favoriser les provocations, comme actuellement les incendies dans le sud de la France.

Vérité-Bretagne a donc voulu aider à la compréhension de l'ensemble du problème pour que chacun puisse connaître ces diverses expériences de lutte et en tirer des leçons pour l'avenir. Que pense un ouvrier du **Joint** du problème breton ? Qui sont les Bretons arrêtés ? Que veulent les militants bretons ?

N'eus ket e'omm bezan ur « Breizh Atao » evit gwelet en em sant labourerien hor bro muioc'h-mul bretoned er mareman. Eveljust n'eo ket gwall splann c'hoazh. Koul-skoude ur sonj zo oc'h ober e labour e-barzh ar pennoù : **micherourien omp, labourerien-douar, konversanted vihan, met Bretoned omp ive...** Evel-se eman, an traoù zo staget, ha n'hallont ket bezan dispartiet.

Splann eo bet diskouezet deomp gant micherourien ar « Joint » pezh a oa an tamm « rejionalizasion », a zeu da vezan anvet muioc'h-mul ar golonisation (an trevadennezh) c'hall e Breizh : paet e vez an dud etre 20 % ha 40 % nebeutoc'h evit e-barzh ar memes uzin e Paris, al labourioù startan a vez graet e Sant-Brieg ; n'eo deut mistri Paris, leun a lorc'h enne, nemet evit kavout tud sentus hag aes da gontantin.

Diskouezet en deus ar stourm-se ive e c'hell ar Vretoned en em gannan.

Ur bern tud zo en em gavet asamblez en-dro da stourm kalet-spontus micherourien un uzin. Kement-se a dle diskouez an hent d'an Emsav.

Met meur a zoare zo da stourm Pobl Vreizh : 17 stourmer zo bet gouennataet, 13 zo bet kazet d'an toull, 4 ane'e zo labourerien-douar (1 zo 60 vloaz), un all zo micherour, 2 all kenwerzhourien vihan. An dud-se zo en toull e Paris hag a rez tamallet de'e bezan lakaet da darzhan ti-vakansoù an aotrou Bouygues, promoteur bras eus Paris, a stourme ive evit rein da zibab da labourerien Vreizh ur vicher ha n'eo ket bezan dilabour, pe C.R.S., pe c'hoazh mont da Paris.

Eveljust n'eus ket da guzhat n'o deus ket komprenet diouzhtu lod eus al labourerien ar gwall-daolioù-se, pa ne oant ket bet sinet, pa ne oa trakt ebet o tisplegan perak e oant bet graet. Gant kement-se ez eus ouzhpenn an danjer e vefe troc'het diouz an dud a re o deus graet ane'e.

Fellet en deus da Wirionez lakaat aesoc'h d'an dud da grompen argudenn en fezh, evit ma c'hellfe pep hini anveut ar stourmoù-se, ar stumm ane'e, evit ma c'hellfe pep hini gounit skiant-prenet.

Petra 'sonj ur micherour eus ar « Joint » diwar kudenn-Vreizh ? Piv eo ar Vretoned zo en toull ? Petra fell d'ar dud 'zo o stourm evit Breizh ?

Communiqué : Le procès en appel de Gildas DURAND et de Robert GUENARD, accusés d'avoir fait brûler le bureau de douanes de Saint-Malo, aura lieu le 15 mai à Rennes, à partir de 14 heures. Pour VÉRITÉ-BRETAGNE, écrire : B.P. 1401 — Mlle Joëlle Le Dantec — 35 015 Rennes Cédex (libel) tous chèques ou mandats au nom de Mlle Joëlle Le Dantec).

3- Paol Keineg, *Le printemps des Bonnets Rouges*, Paris, Pierre-Jean Oswald, 1972, p. 56-57

Scène 17 - Premier tableau

Les premiers événements de Châteaulin

*(Les textes qui suivent devront être répartis
entre les paysans et les paysannes)*

Peuple de l'échec et de la lamentation
peuple de la résignation
peuple de la désaffection
peuple de la désagrégation
peuple barricadé
peuple piétiné

aujourd'hui le printemps des foules indécises qui se dressent
aujourd'hui le tourbillon méticuleux du peuple sur les chemins
aujourd'hui l'école du talus et la violence pédagogique
aujourd'hui
le torrent de la guerre
qui descelle et emporte les crocheteurs
les extorqueurs les extracteurs les extincteurs
exténué épuisé éreinté
radieux
un peuple s'arrête et se fige
un peuple écoute
un peuple se lève
un peuple crie d'une voix évidente :
assez !

assez d'un désordre mortel
assez du désordre de la légalité
assez d'un pays pétrifié de fatalisme
un peuple se lève
dans un spasme d'abeilles
un peuple noué d'un poulpe de feu
frappe Breton ! frappe ! frappe !
frappe ! frappe paysan ! frappe !
bas les fards et bas les masques
arrache la perruque parfumée
arrache le ruban et l'escarpin
lime les serres bien faites
frappe Breton ! frappe !
pour la misère héréditaire
pour tes enfants larvés au cœur du silence
pour le cratère et les scories de l'argent
frappe Breton ! frappe ! frappe !

tiens tête
reprends tes droits
préfère les saccages de la liberté
à l'horreur de l'injustice codifiée
préfère ton peuple à l'opresseur

délaisse le marécage
pour la terre arable
frappe Breton ! frappe !

**4- Micherour ar Joint français ha CRS e Sant-Brieg,
luc'hskeudenn embannet war bajenn gentañ *La Cause du peuple*, 15 a viz Ebrel
1972**



5- Manifestadeg evit sikour labourerien ar Joint Français, Roazhon, Mae 1972



6- Harzh-labour al laezh, Ploueskad, Mae 1972



7- *Manifeste 1972, Strollad ar Vro* (pajenn gentañ ur manifesto politikel)



8- *FLB 72. Procès de la Bretagne*, Saint-Brieuc, Kelenn, 1973 (pajenn gentañ al levr)



9- Rakger diwar-benn krouidigezh Dastum e 1972, embannet e *Cahier de musique traditionnelle* niv. 1, Dastum, 1973

Dastum

Magnétothèque nationale bretonne. Cahiers de musique traditionnelle

Si le regain d'intérêt pour la musique dite populaire ou traditionnelle bretonne est indubitablement un succès et qu'il a évité le dépérissement ou l'oubli de ce patrimoine culturel propre à la Bretagne, il est néanmoins certain que :

- les personnes possédant la tradition disparaissent, emportant avec eux de grandes richesses orales ;
- les jeunes pratiquant la musique bretonne, élevés en dehors du milieu traditionnel (et paysan), n'en retiennent que quelques fragments, souvent mal compris ou interprétés ;
- la musique bretonne, dite « moderne », est trop souvent le produit d'une génération spontanée ne s'appuyant sur aucune imprégnation de fond ;
- les personnes se préoccupant de recherche, de collecte et de répertoire du patrimoine musical breton travaillent la plupart du temps seules, en franc-tireurs, sans autre soutien que leur bonne volonté et leur passion pour la musique des Bretons.

D'où un danger certain pour l'évolution de la musique bretonne, accompagné de la perte définitive d'un avoir national, si des actions structurées ne sont pas rapidement engagées.

De ce constat a découlé la création d'un « Groupe de Recherche et de Diffusion de la Musique Traditionnelle Bretonne » qui prend le nom de DASTUM (Recueillir) et se fixe deux objectifs :

- constituer rapidement une *magnétothèque de musique bretonne* et des équipes de recherche quadrillant la Bretagne,
- assurer la diffusion d'une formation de base par le moyen de *Cahiers de Musique Traditionnelle Bretonne* obligatoirement accompagnés d'un support sonore (bande magnétique ou minicassette), et d'un perfectionnement à l'aide d'une documentation puisée dans le patrimoine. [...]

L'objectif consiste à donner les bases d'une culture populaire réelle permettant une évolution à partir d'un fond de connaissances solide et sérieux.

Le milieu traditionnel ayant pour ainsi dire disparu, il faut apporter des moyens d'étude correspondant au changement social ; [...]

Les principaux responsables de DASTUM, Messieurs Malrieu, Lhermine, Jacob et Prémorvan sollicitent la collaboration de TOUS pour le service de TOUS ; considérant DASTUM comme un service public. [...]

Il ne s'agit pas pour eux de fixer (ou de figer) la tradition musicale en un état donné, mais au contraire d'en comprendre l'évolution et de s'en imprégner afin de conserver autrement que dans la mémoire (fût-elle magnétique), un fond musical de caractère breton ; car la connaissance et l'évolution dans un esprit véritablement breton ne peuvent être qu'enrichissement culturel.

Ils pensent aussi que si les Bretons possèdent un fond culturel et une personnalité suffisante pour garder le souvenir de leur musique traditionnelle et savoir la faire évoluer dans un sens ethniquement breton, c'est qu'ils ne sont pas complètement assimilés.

10- Sonadeg Alan Stivell en Olympia, Pariz, 28 a viz C'hwevrer 1972



11 – Manifeste des chanteurs bretons, Plessala, 12 a viz Du 1972

Depuis quelques années, la montée des luttes a fait apparaître une nouvelle pratique de la chanson, ce qui a entraîné une réunion des chanteurs, musiciens et poètes bretons.

Un chanteur breton doit être solidaire de la lutte de libération politique, économique, sociale et culturelle du peuple breton (par exemple : soutien au Joint Français, Batignolles, Oraly à Guidel, Kaolins à Plémet, procès F.L.B., meeting en faveur de la langue bretonne).

Cette position vis-à-vis de notre lutte entraîne notre soutien à toutes les luttes semblables dans le monde. Nous soutenons donc la lutte de tous les peuples et minorités contre l'impérialisme et le capitalisme, contre l'oppression politique et culturelle (Basques, Catalans, Corses, Irlandais, Kurdes, Occitans, Vietnamiens, etc.).

Nous constatons :

- un étouffement de la créativité populaire par l'utilisation que fait la bourgeoisie des mass media (journaux, télé, radio, maisons de disques, etc.)
- un asservissement de l'aspiration sexuelle au profit de la consommation (chansons d'« amour », industrielles, pince-fesses lucratifs).

La classe possédante le fait délibérément pour en tirer profit. Nous refusons cette entreprise d'abrutissement orchestrée par le show-business. Notre expression a toujours été et sera toujours au service du peuple.

Listenn a re o deus sinet : Michel Arbatz, Michel Basire, Philippe Bonnier, Yves Le Brenn, Gilles Cardon, Gérard Delahaye, Diaouled ar Menez, Gérard Ducos, Patrick Ewen, Ferrec, Glenmor, Xavier Grall, Alain Guel, Gweltaz ar Fur, Youenn Gwernig, La jeune Garde, Paol Keineg, Serge Kerguiduff, Evgen Kirjuhél, Lama Meur, René Le Marer, Patrick Le Masson, Yvon Le Men, Myrddhin, Kristen Noguès, Ar Bilhaouerien, Yann-Ber Piriou, Yvon Roussel, The Roving Gamblers, Gilbert Sagel, Gilles Servat, An Tri Yann, Yann-Ber ha Mikael.

12- Yann-Ber Piriou, « E-giz rakskrid » embannet e-penn kentañ dastumad barzhonegoù Erwan Evenou 'Benn goulou deiz, Brest, Presses populaires de la Bretagne, 1972, p. 5-6

Kelennadurezh an Arz evit an Arz a zo un touell.

Un touell eo, ivez, krediñ e c'heller sevel gwerzennoù war ar Frankiz, gant e revr en e aes e-barzh ur gador-vrec'h.

Un touell, folkloroformiñ al lennerien gant kozh kaozioù, en anv ar Werinoniezh hag ar Skiant.

Ne saver ket ul lennegezh er-maez eus ar vuhez, er-maez eus stourm pemdeziek al labourerien p'eo anat d'an holl n'eo ken nag ar yezh, nag ar vroadelezh a zo en arvar, pobl Vreizh en he fezh ne lavaran ket.

Echu eo ar mareoù ma oa tu da grediñ e c'helle ar varzhed bevañ en o bed o-unan, gant ar Gened da breder nemetañ. Strivoù an arzourien-se n'eo ket bet aner moarvat, ha diskouezet o deus talvoudegez ar benveg a zo bet laeret deomp gant ar skol c'hallek. Bremañ avat e rankomp hastañ.

Dazont ar brezhoneg n'emañ ket er palezioù savet dezhañ gant e azeulerien. Emañ gant ar re a stourm bemdeiz evit o bara hag hini o bugale.

Tremen poent eo d'hor yezh dont er-maez eus ar ghetto, ha pa louzfe un tammig he lostenn en he fankigell orin.

Eno emañ he gwirionez, ha muioc'h ez eus da zeskiñ er parkeier, en uzinioù hag er sindikadoù eget el levraouegoù blot.

Ra zassono enni eta, holl boanioù, holl gudennoù, holl brederioù al labourerien. Ra velezero buhez ar renkadoù izelañ, – an astud hervez darn –. Ra zisplego enkreiz Yann Micherour taget gant an dilabour, pe drama Yann Gouer, brevet ivez etre rodegou didruez ar Gapitalouriezh C'hall.

Hor pobl a chom mut. Tevel a ra daoust ma n'eo ken evit padout gant ar c'hoant yudal. Douetañs ebet ken eta evit ar srkivagner brezhonek. Sklaer eo an dibab. Mougañ goustadik etre e yezhadurioù hag e c'heriadurioù ha tevel da viken,

pe neuze stourm dorn ouzh dorn gant e zanvez lennerien ha yudal ganto a-unvouezh pa vezo deut koulz ar Fest-Noz Veur.

Seurt gwirionezoù a zo bet komprenet pell'zo dija, gant Erwan Evenoù, skolaer lik ha sindikadour, bet dibabet gantañ mont da gelenn er Faoued evit bezañ tostoc'h ouzh ar re reuzeudikañ. Setu e varzhonegoù kentañ skrivet e « yezh ar vezh ». Ne vint ket diouzh krad an holl. Ha gwell eo se !

13- Tudi Kernalegenn, *Drapeaux rouges et gwenn-ha-du. L'extrême-gauche et la Bretagne dans les années soixante-dix*, Memor DEA war ar skiantoù politikel, Institut d'Études politiques de Rennes, 2002, p. 63

L'année 1972 a donc été une année bien chargée en termes de luttes sociales en Bretagne. Or, comme l'avoue le PSU, « l'actualité a été plus rapide que la réflexion du parti ». Les groupes d'extrême-gauche ont subi, avec enthousiasme, les événements mais développé peu de réflexion structurée sur ceux-ci. La perception de ces luttes sociales est immédiate, sans médiation, c'est-à-dire sans la structuration qu'opère une réflexion politique. Les événements marquent cependant, et bien au-delà de l'extrême-gauche comme en témoigne un important dossier du *Monde*, très en phase d'ailleurs avec les impressions qui traversent la gauche « alternative » (Paysans-Travailleurs, CFDT, PSU) en Bretagne, qui se demande, pendant six jours : « La Bretagne change-t-elle de cap ? »